

COMMUNE DE FRESSAIN

ETUDE CADRE DE VIE

JUIN 1992

CHAPITRE I

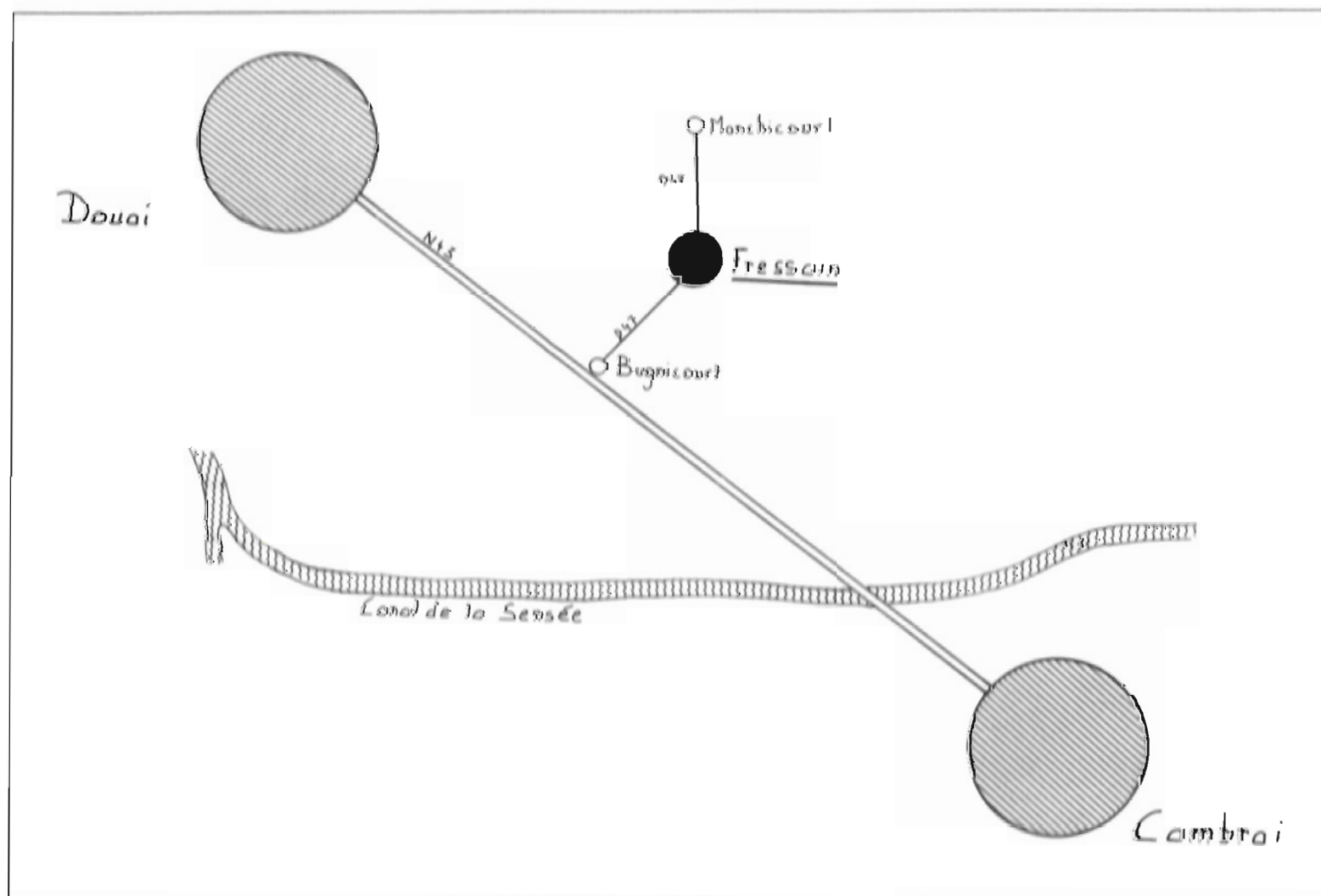
- SITUATION
- RELIEF
- LE VEGETAL
- LE BATI



Le versant Sud de FRESSAIN

Situation de Fressain

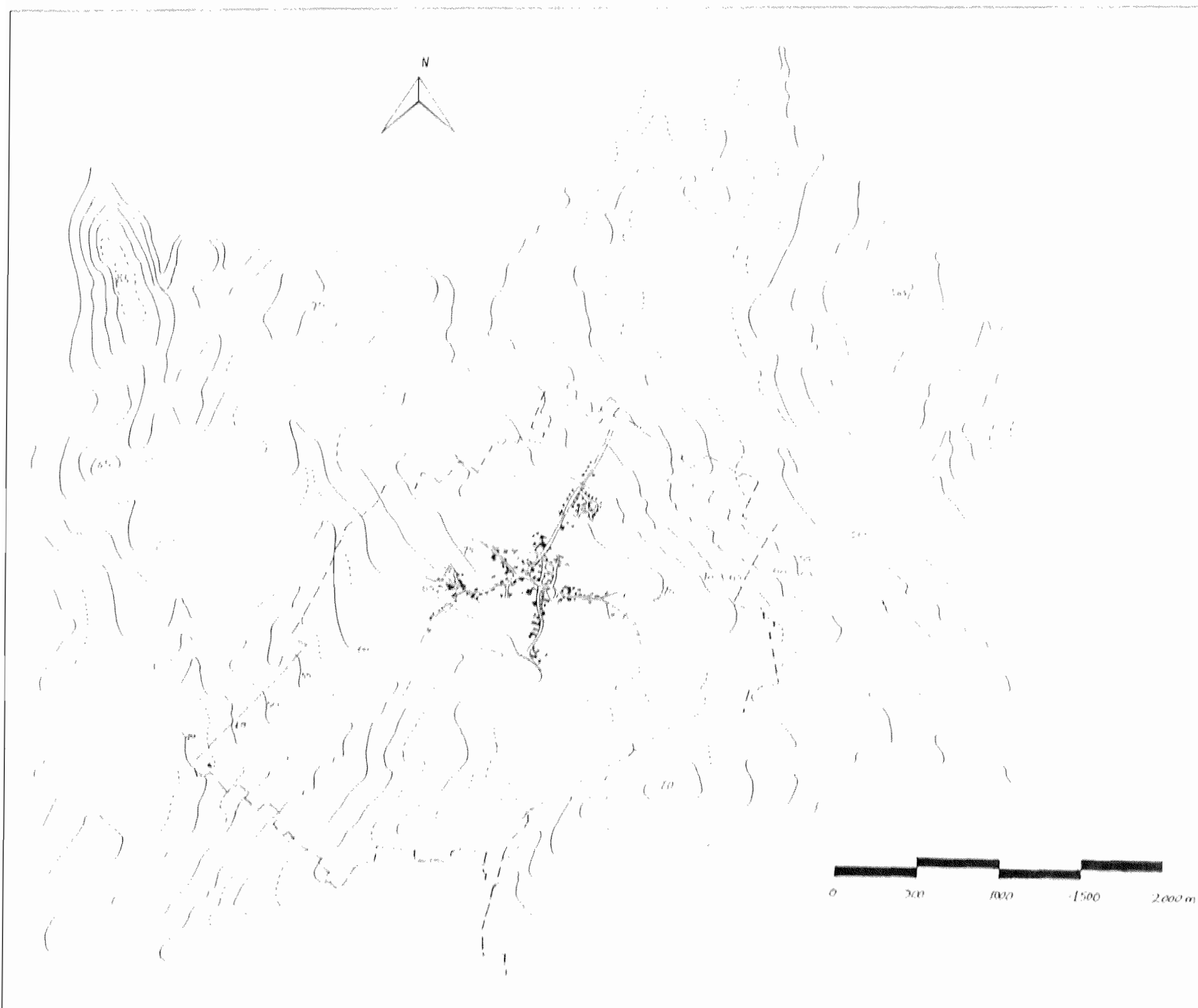
- Fressain (Département du Nord) se situe sur la C.D. 47, non loin de la R.N. 43 reliant Cambrai à Douai.
- Le village, posé sur un promontoire, domine tout le plateau de l'Ostrevent et offre ainsi une vue privilégiée sur la campagne environnante.
- Cependant, pour préserver l'aspect rural de ce village et renforcer l'attrait touristique, quelques aménagements semblent nécessaires :
 - la traversée de la commune par le chemin départemental 47,
 - les activités sports et loisirs,
 - le patrimoine traditionnel et bâti,
 - les entrées du village et l'intégration des quartiers périphériques.



Situation



R.D. 47 entre BUGNICOURT et FRESSAIN



Carte du relief

- Le relief de la commune est faible. Les niveaux varient de 50 à 75 m.
- Le centre du village est situé sur le point le plus élevé (75 m), alors que la périphérie se trouve entre 40 et 55 m d'altitude.
- Le peu de dénivellation offre cependant une vue assez globale du paysage environnant.

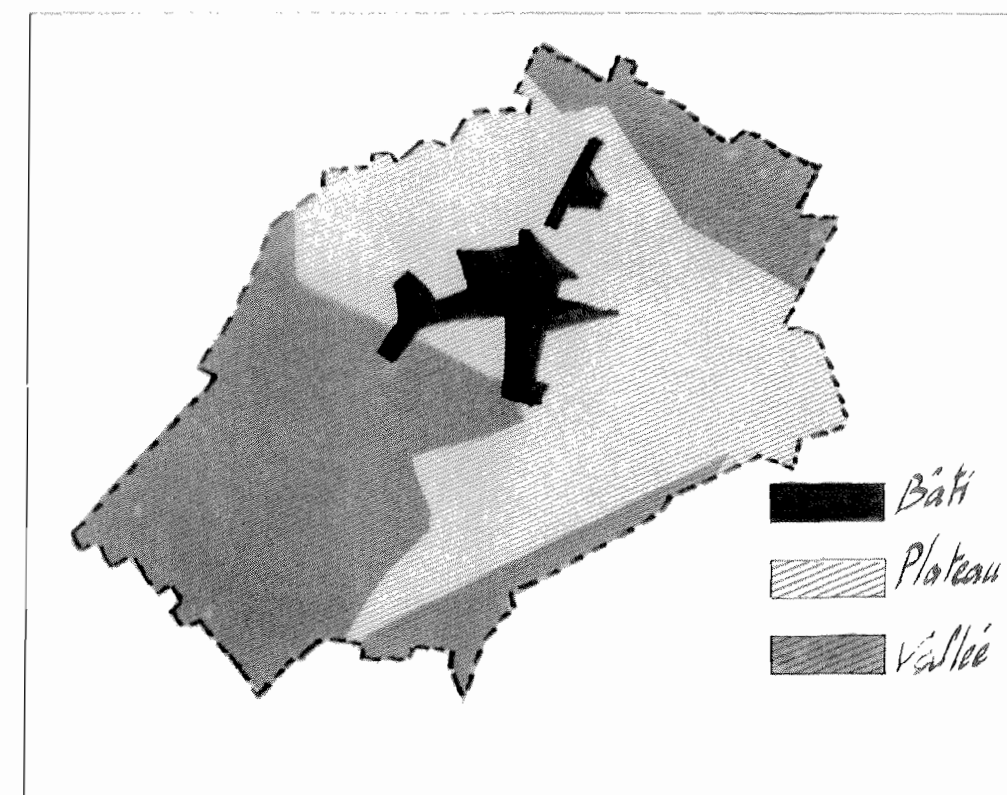


Schéma de répartition des différents éléments structurant le paysage.

• LES ARBRES ENDEMIQUES :

Charmille : *Carpinus betulus*
 Saule têtard : *Salix alba*
 Fresne : *Fraxinus excelsior*
 Erable champêtre : *Acer campestre*
 Aulne glutineux : *Alnus glutinosa*
 Peuplier : *Populus canescens*

• LES ARBUSTES ENDEMIQUES :

Ronce : *Rubus nigra*
 Aubépine : *Crataegus monogyna*
 Sureau : *Sambucus nigra*
 Noisetier : *Corylus avellana*
 Saule blanc : *Salix alba*
 Merisier des oiseaux : *Prunus avium*

• CONSTAT POSITIF :

Quelques haies à arbustes endémiques longeant les sentiers sont conservés, voir enrichis par certains riverains. Cela permet de garder le patrimoine végétal du village, vestiges d'une époque où les haies étaient plus nombreuses. Les peupliers, naturalisés, permettent de structurer le paysage par leur dominance verticale. Une meilleure gestion des haies à espèces endémiques et des peupleraies serait souhaitable.

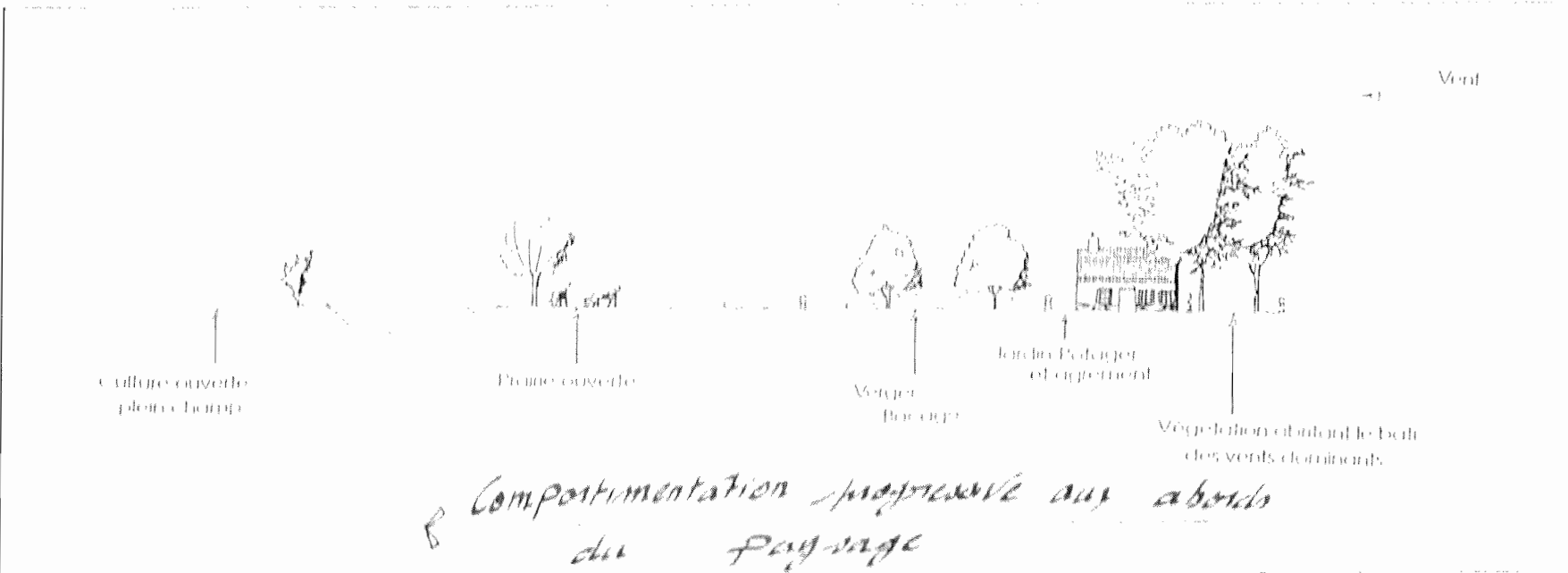
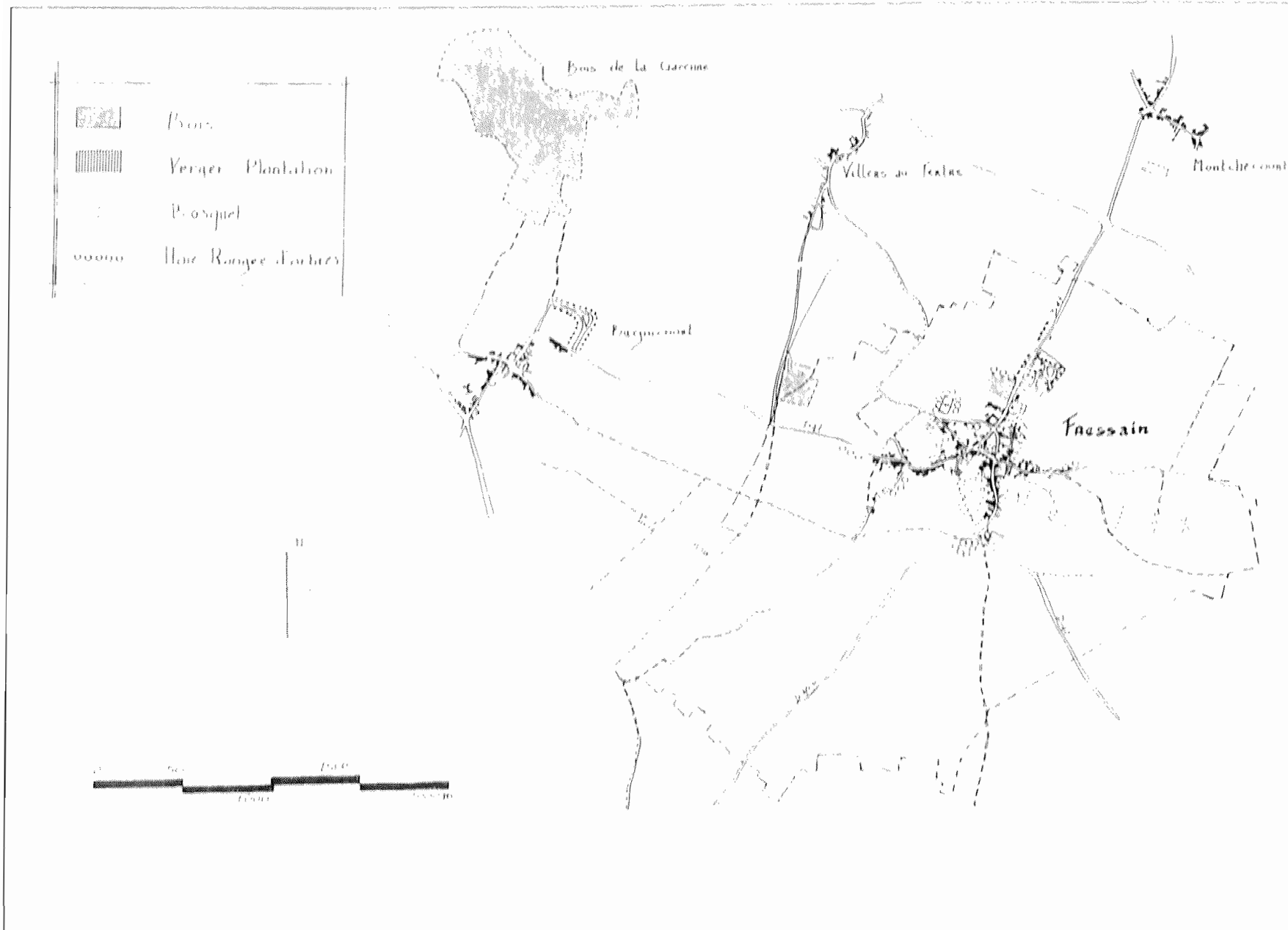
• CONSTAT NEGATIF :

Plusieurs plantations d'espèces non endémiques ont été constatées (Thuja...). Elles appartiennent pour la plupart au domaine privé et sont employées pour les haies. Il serait souhaitable de rester dans le cadre paysager naturel de la commune quand au choix des espèces végétales.



Les haies de peupliers structurent le paysage. Ces arbres représentent un élément vertical fort qui permet de rompre la monotonie du paysage.





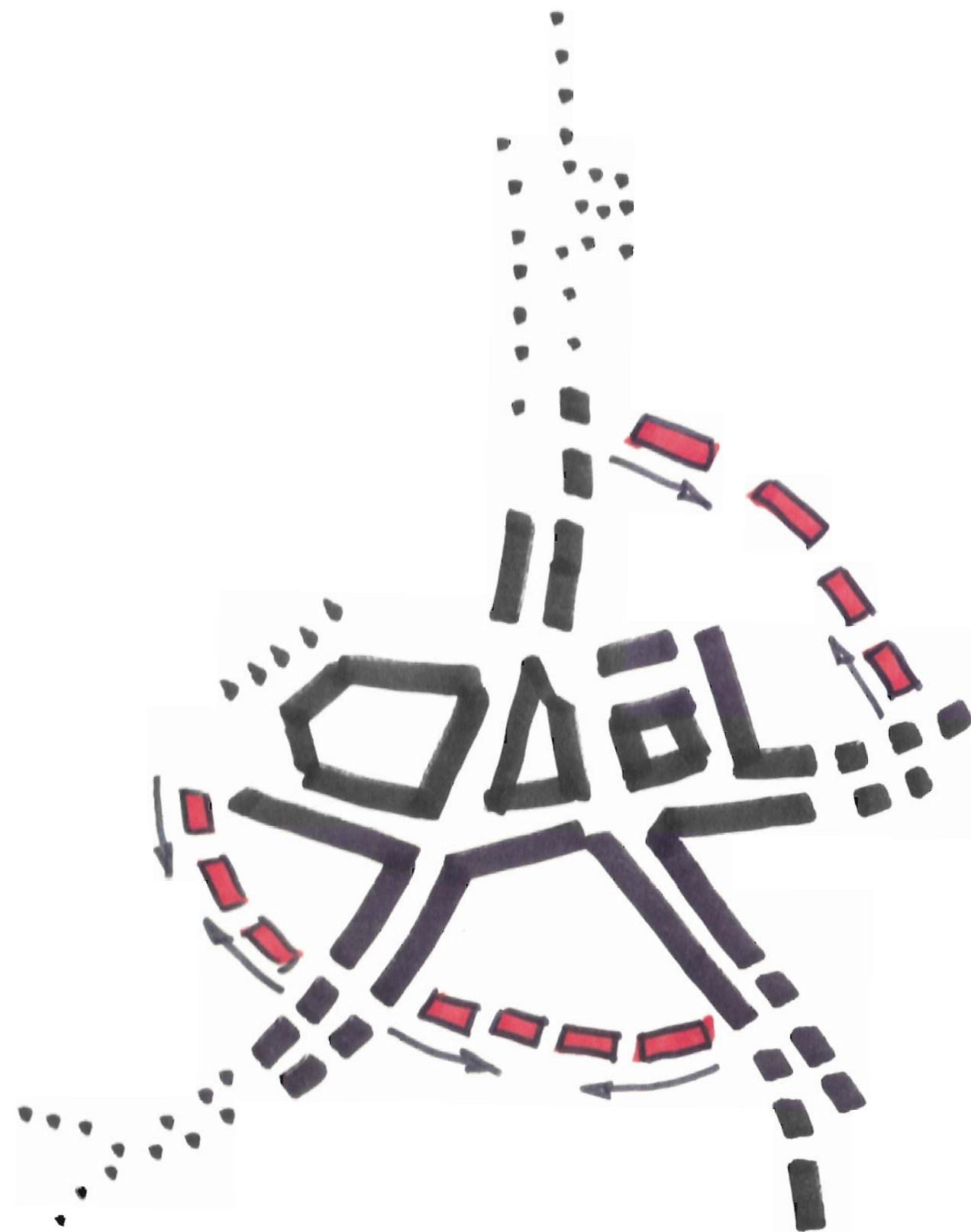
- La majorité des sols sont occupés par des cultures.
 - Cependant, le végétal est peu présent sur la commune :
 - les haies et rangées d'arbres ponctuent les chemins et certains champs ; elles ont essentiellement un rôle de brise vent,
 - les bois et les bosquets servent de repère car ils sont situés aux extrémités du village,
 - les vergers et potagers correspondent aux jardins privés.
- Très nombreux, ils caractérisent l'aspect rural de la commune. Ils ponctuent les chemins piétonniers.



- légende :*
- Ferme
 - Habitat traditionnel
 - Bâtiments publics
 - Pavillons
 - Loisir
 - lieux publics



On constate un éparpillement du bâti le long des rues. Cela donne un aspect dispersé au village.



Il serait plus judicieux que les îlots bâtis se construisent autour du centre, de façon concentrique. Cela permettrait de créer de véritables quartiers.

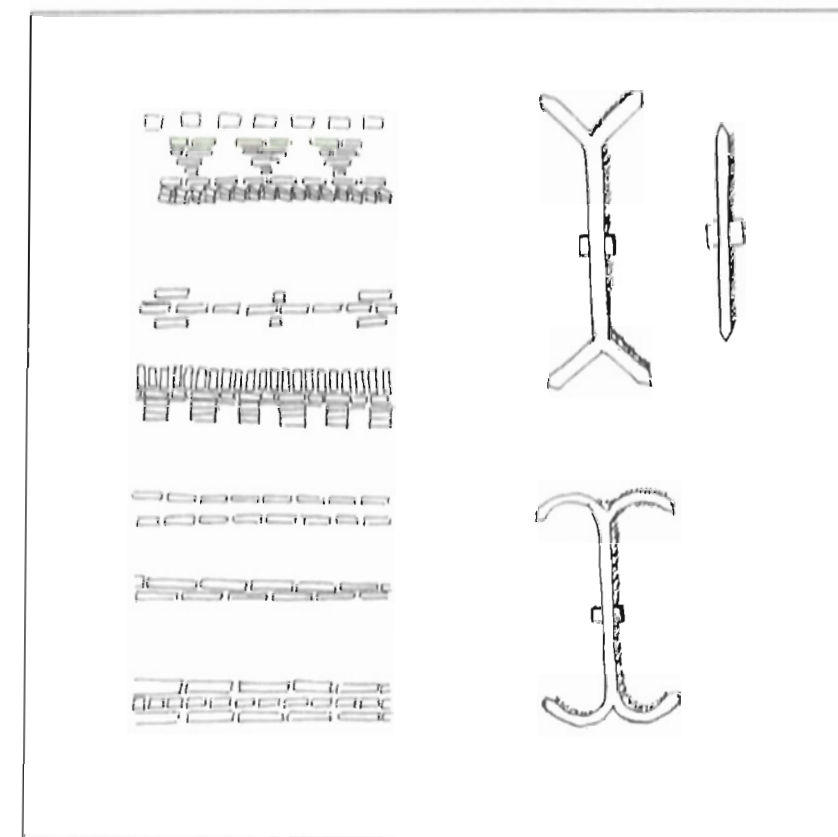
LES PIGNONS



Ancienne boucherie de la rue du Bois

Les pignons des maisons sont rarement laissés nus. Ils peuvent être décorés ou percés de fenêtres. Les frises et les tirants d'ancrage, assez variés, permettent d'intensifier l'aspect de ces façades.

- Les habitants font parfois preuve d'originalité pour agrémenter leur habitation.
- La commune se doit d'encourager de telles initiatives. Ceci permet de renforcer les qualités du bâti.



Frises

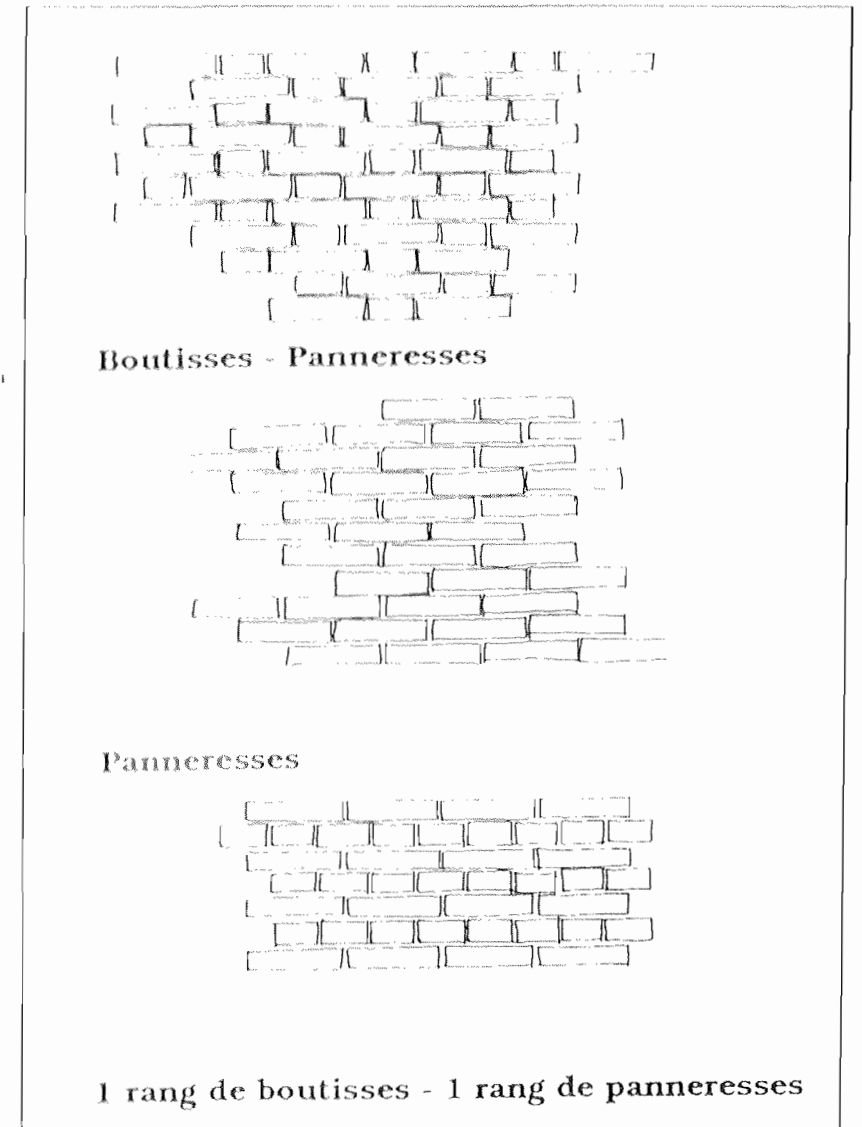
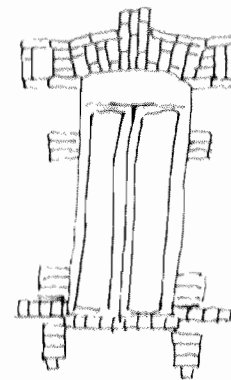
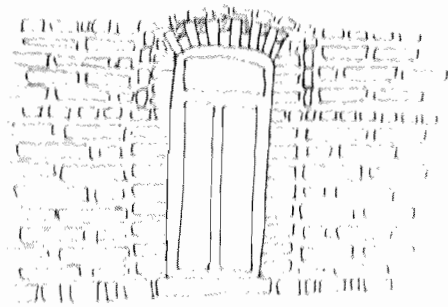
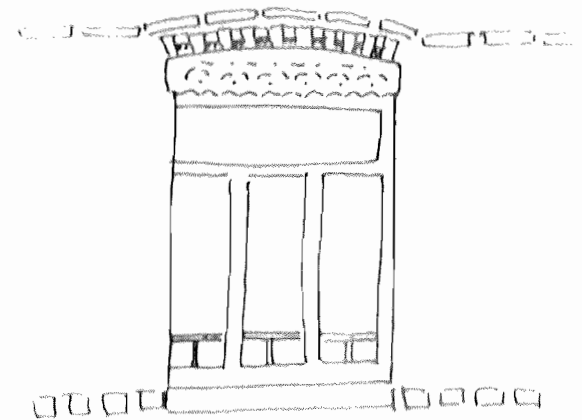
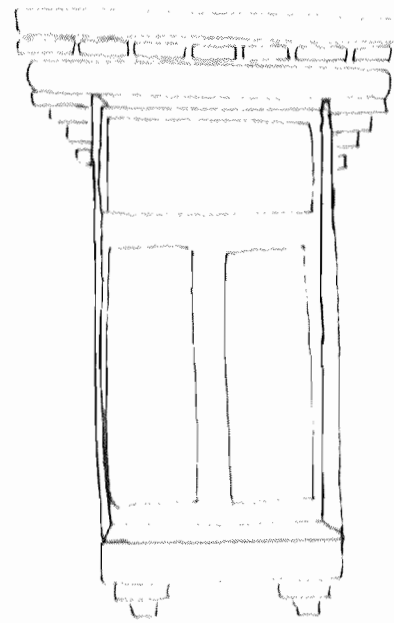
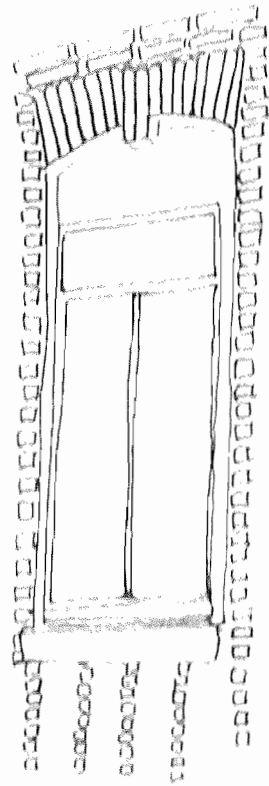
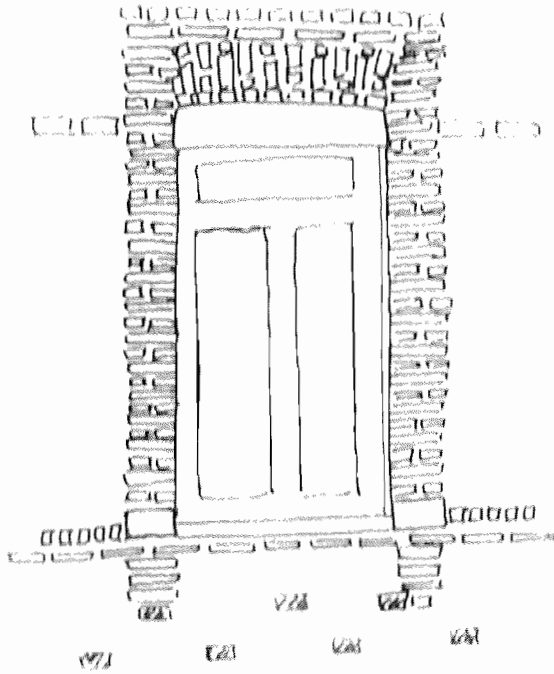
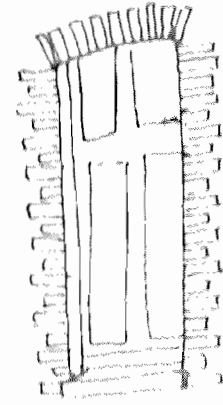
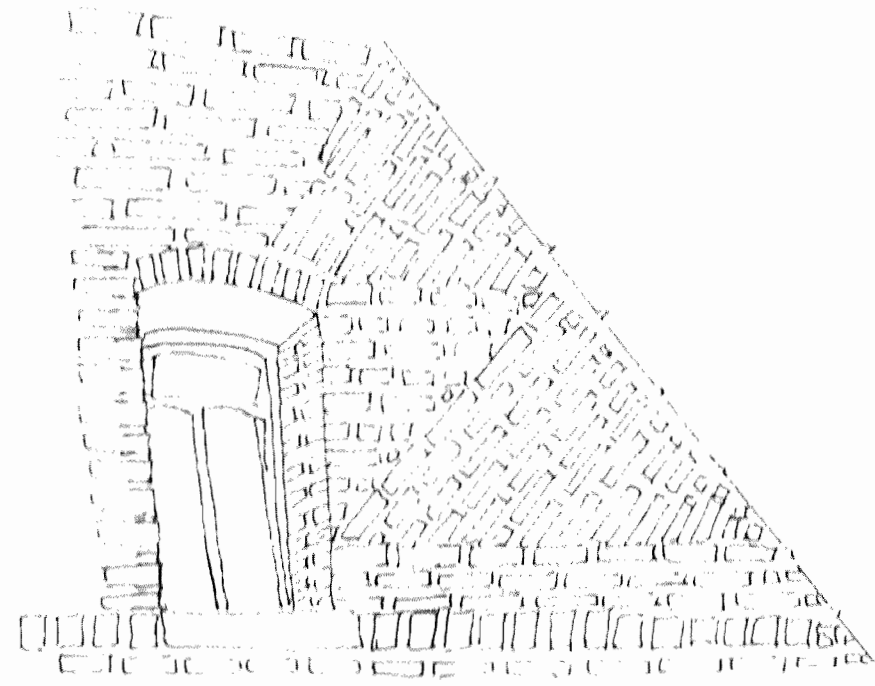
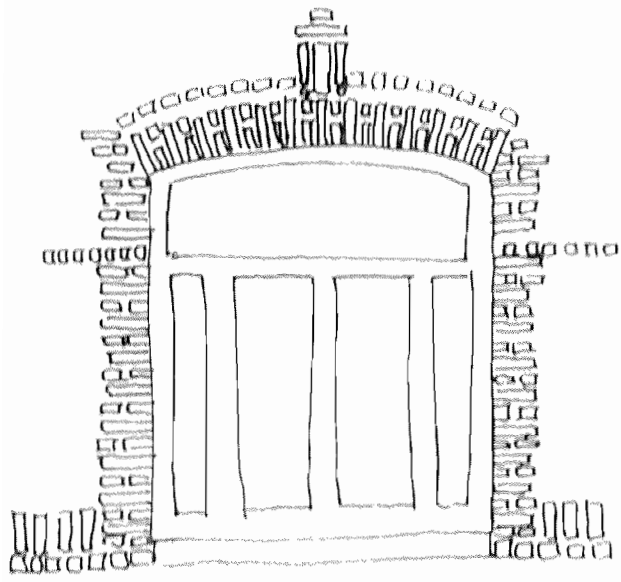
Tirant



L'appareillage des pignons ainsi que la pose des briques sont ici remarquables.



Maison située près de l'usine



Les différents styles de fenêtres rencontrés dans FRESSAIN

Les différents appareillages



Le village de Fressain comporte plusieurs fermes présentant une architecture tout à fait remarquable. Outre leur bâti exceptionnel, elles servent de points de repères, puisque certaines marquent les entrées du village. Il serait souhaitable de réhabiliter des façades côté rue (Incitation au sablage et/ou rejointoyage).



L'Ancienne usine à lin de la rue du Bois est fermée depuis une trentaine d'années. Elle constitue un témoin encore très présent de l'activité artisanale passée de Fressain. Les murs blanchis, la haute cheminée en briques, les persiennes et portails bleus sont autant de points de repères pour les habitants. Il serait souhaitable de conserver les volumes extérieurs de la fabrique et lui donner une nouvelle fonction.



Appartenant au même ensemble, un ancien hangar a trouvé une nouvelle fonction. Cependant son aspect massif dénature le reste de la rue du Bois.

CHAPITRE II

• PROPOSITION D'AMENAGEMENT

- LES VENELLES
- LE TERRAIN DE SPORT
- LES EDIFICES RELIGIEUX
- LES ENTREES
- LES VOIRIES
- LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS
- LE PARKING ET LE SQUARE DU LOTISSEMENT BRIGITTE
- L'IMPASSE A. LARVIN

LES VENELLES



LES VENELLES

• Fressain possède un réseau de passages piétons encore assez développé. Son rôle de desserte des différents îlots bâtis en fait un système de circulation pratique pour les villageois. Il permet aux habitants d'accéder à leurs potagers ou pour certains à leurs habitations. Ces venelles permettent également de rejoindre les chemins d'exploitation et ruraux. Elles cernent ainsi le village.

• Il serait souhaitable qu'un entretien soit organisé. Une amélioration de l'état existant est à envisager. Cette remise en valeur passe par plusieurs étapes :

- les revêtements minéraux au sol permettant de marquer les allées et les entrées
- la réfection des clôtures
- les plantations
- l'éclairage
- la création de lieu de repos avec bancs
- un balisage original (plaque de signalisation, bornes...).

Les raccordements entre venelles et chemins ruraux seraient souhaitables afin d'établir une meilleure desserte des îlots bâtis et créer de véritables circuits internes.

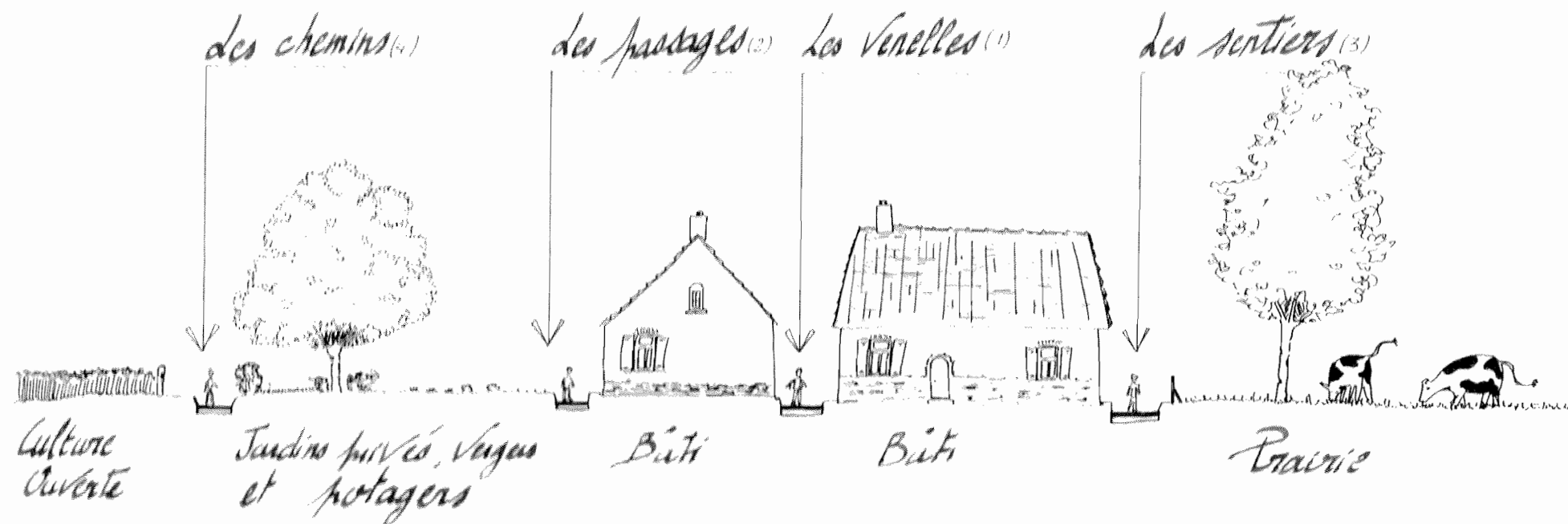
• On distingue 4 types de venelle :

Type 1 = Les venelles situés entre deux maisons

Type 2 = Les passages compris entre mur et jardin

Type 3 = Les sentiers séparant les murs des champs

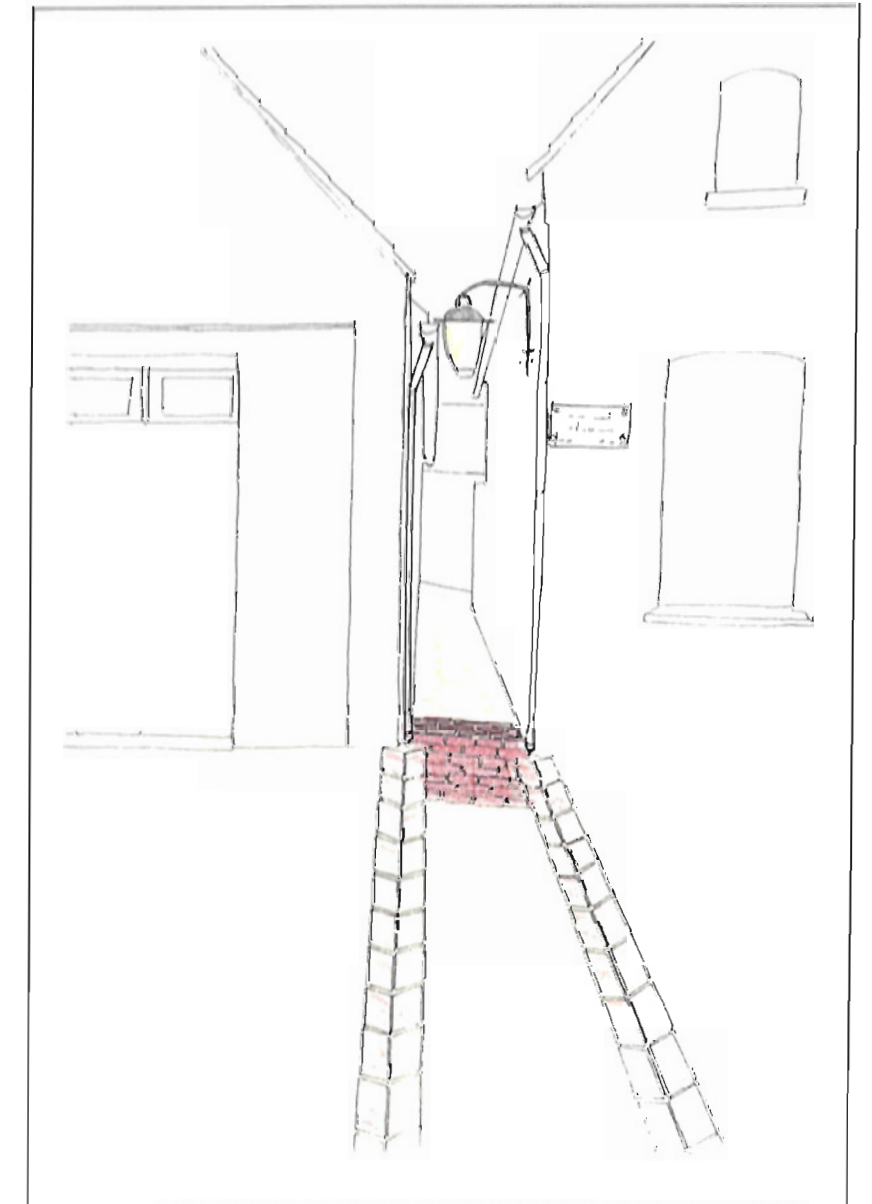
Type 4 = Les chemins ruraux qui limitent les jardins des champs



LES VENELLES



Les venelles : certaines venelles sont d'étroits couloirs situés entre deux murs. Il convient d'en marquer le seuil par un revêtement minéral clair. La signalétique renforcerait la qualité des lieux.



Une simple plaque apposée au mur indique la ruelle aux piétons. Le marquage du seuil et l'effet minéral provoqué par les pavés en font un endroit attrayant pour le promeneur.



Les passages sont situés entre des jardins privés. Elles circulent entre mur et haie. Agrémenter le mur par des plantes grimpantes, améliorer la qualité au sol avec des matériaux clairs, créer des effets aux sols accentueraient la perspective et donneraient un air plus attrayant à ce sentier.



- L'habillage du mur par des plantes grimpantes permet d'avoir un passage plus agréable.
- Les arceaux renforcent la perspective et donnent l'occasion de fleurir l'ensemble.



Ici, la venelle est située entre les murs et les champs. Un revêtement rustique tel que la pelouse est idéal. Des lieux de repos seraient souhaitables et permettraient d'apprécier la vue sur la campagne environnante.



- La réfection des clôtures permet ici de créer un lieu de meilleure qualité
- Le mur habillé de plantes grimpantes en fait un élément positif.
- Les bornes donnent un point de repère et marque l'entrée du village au promeneur.

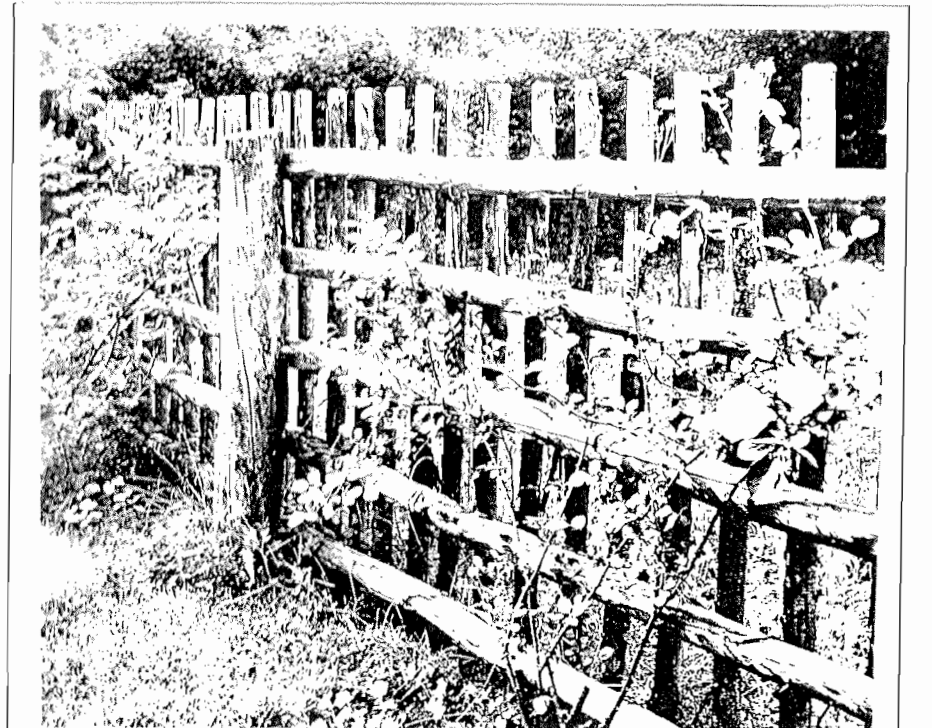
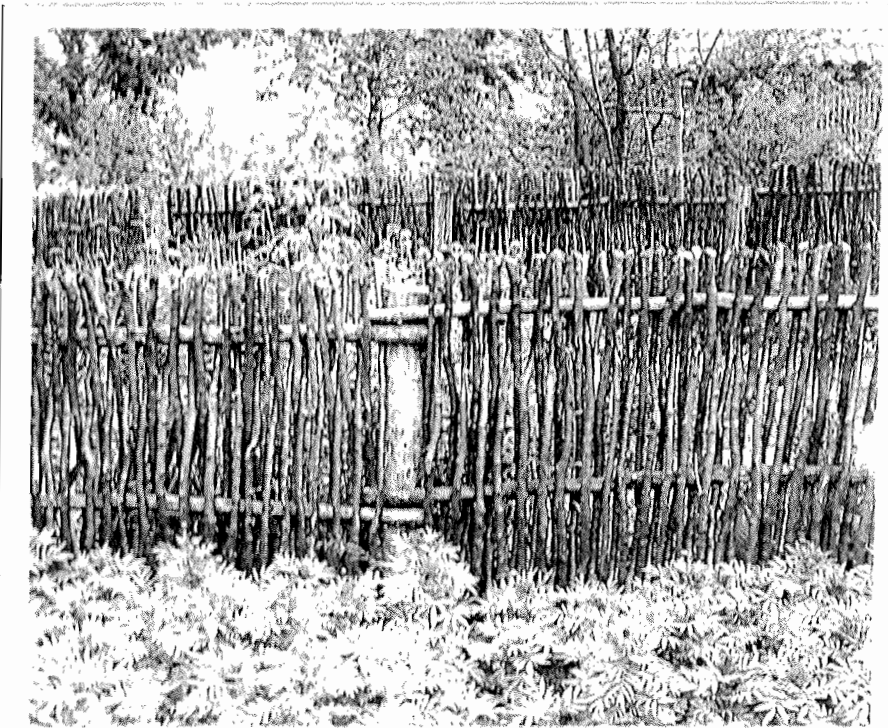
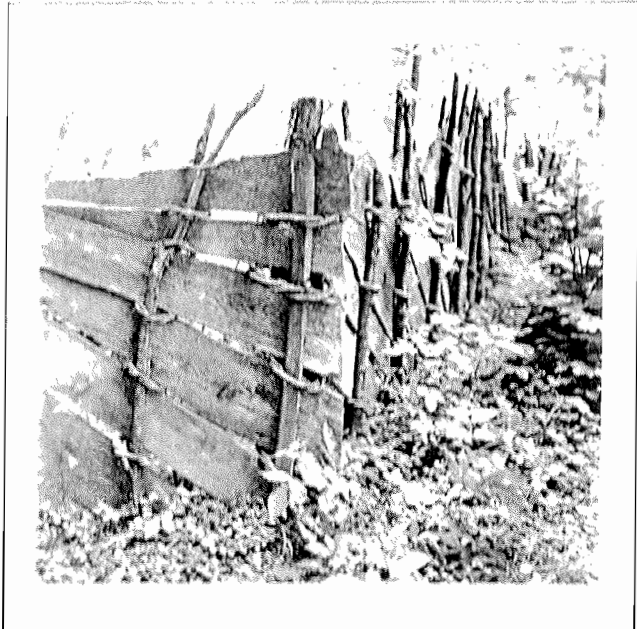
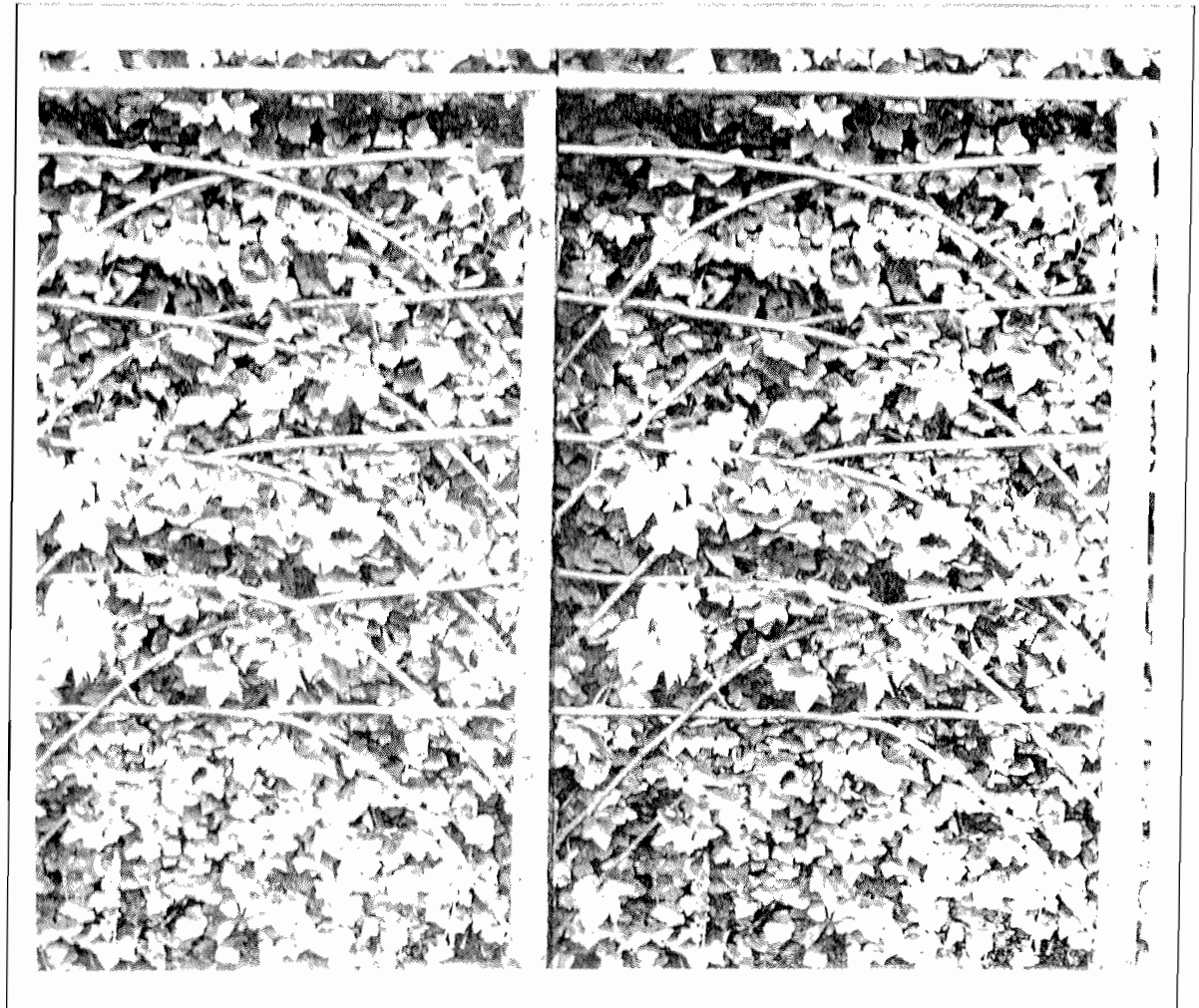
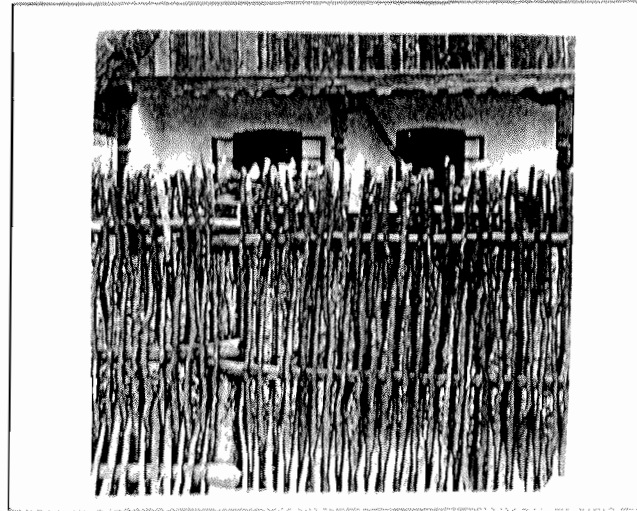
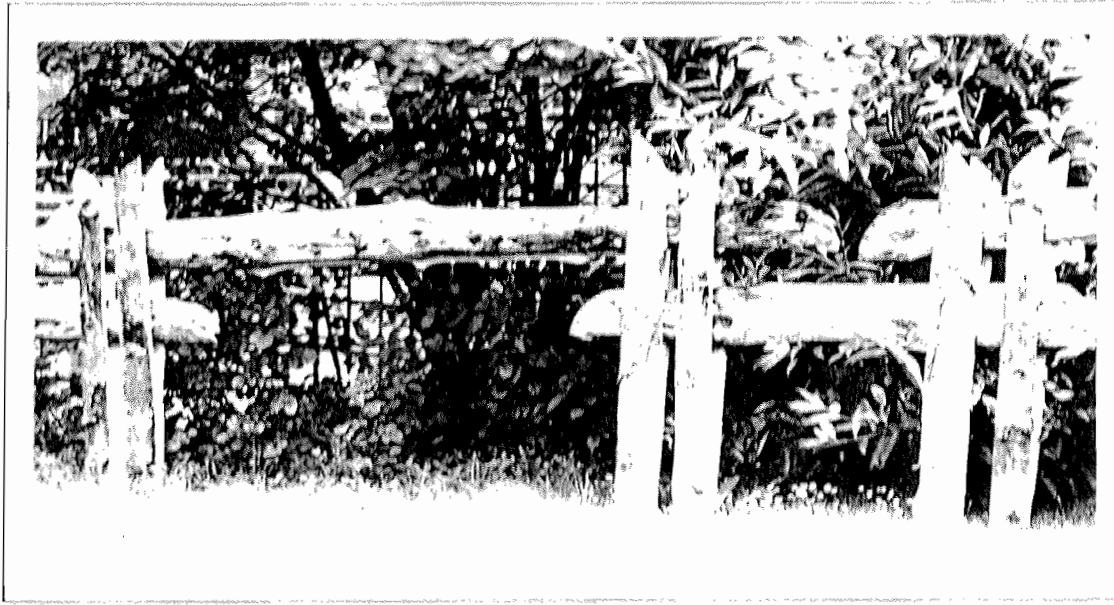


Les chemins ruraux séparent les champs des jardins et signalent la limite de la zone habitée du village.

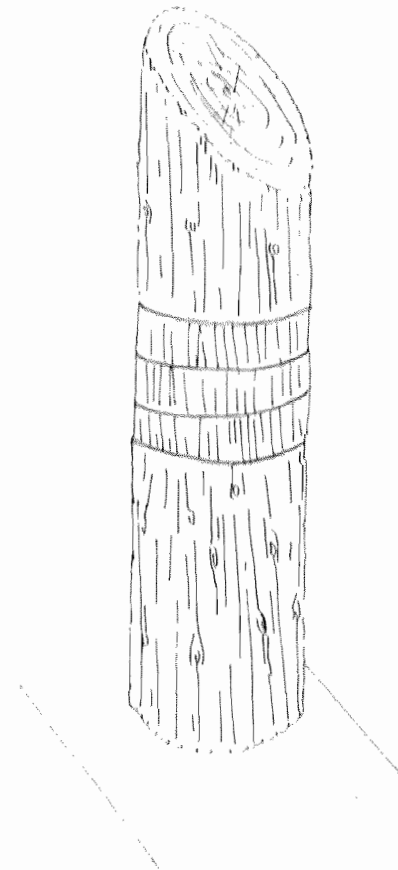
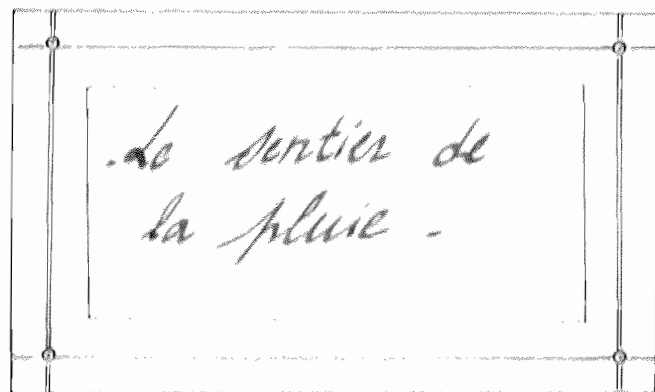
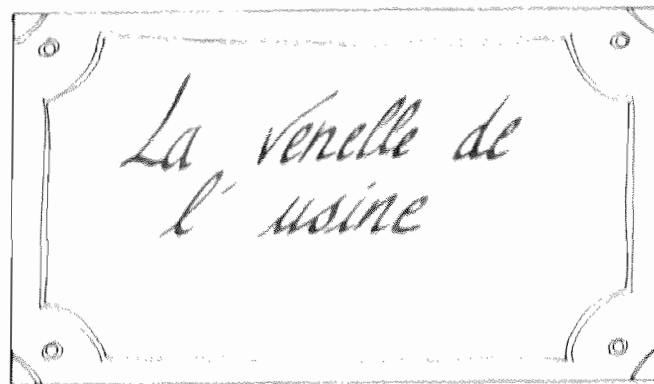


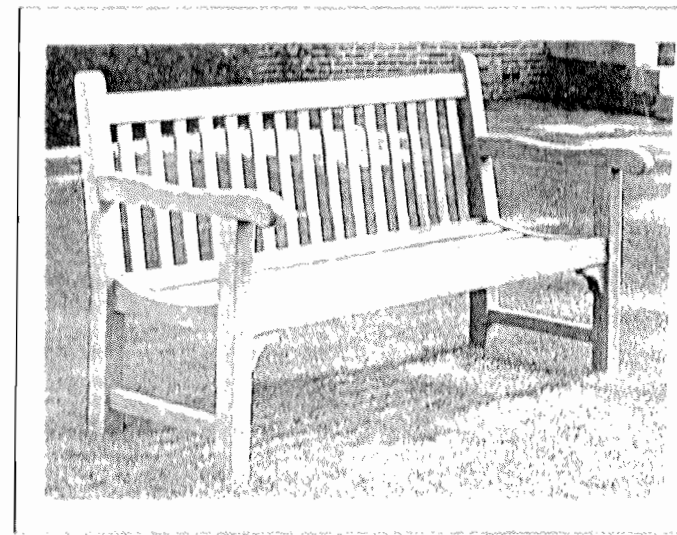
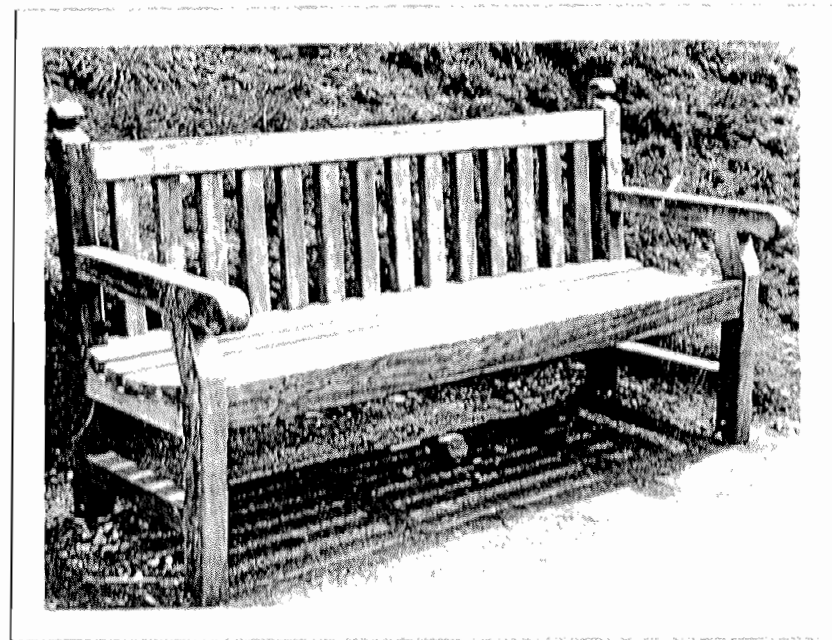
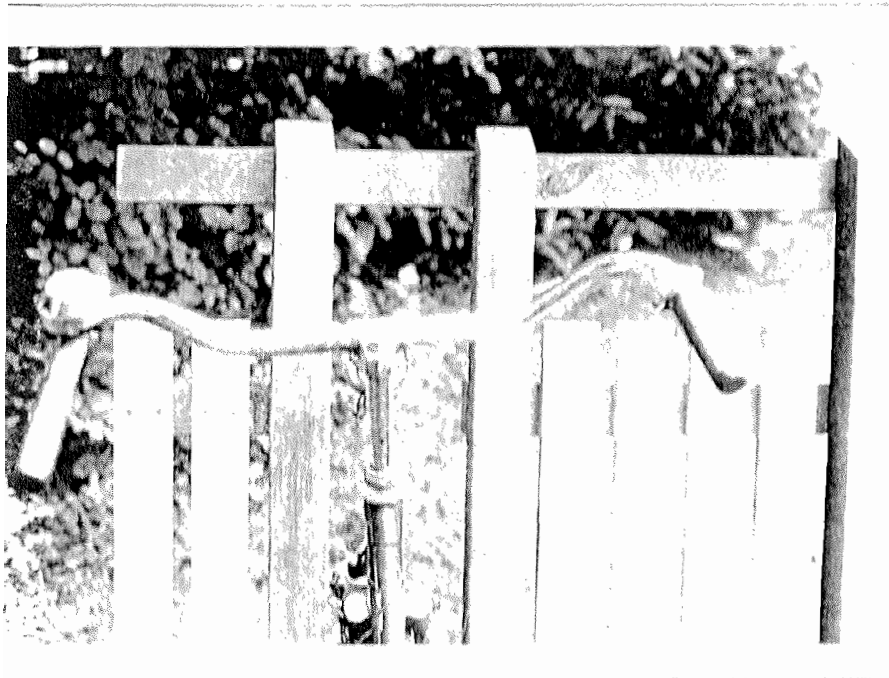
Une clôture cernant le jardin privé peut créer un bel aspect visuel.

LES CLÔTURES

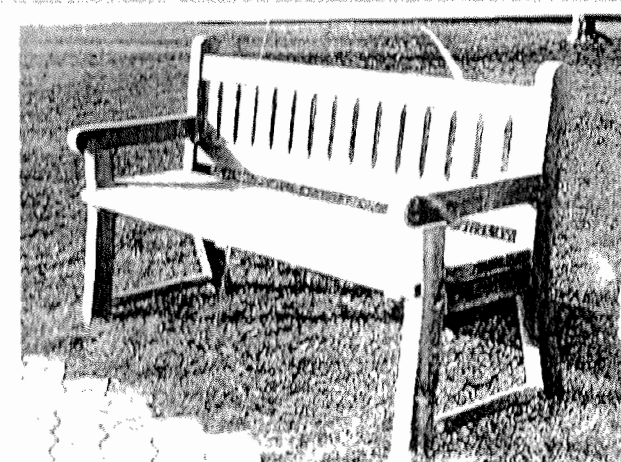
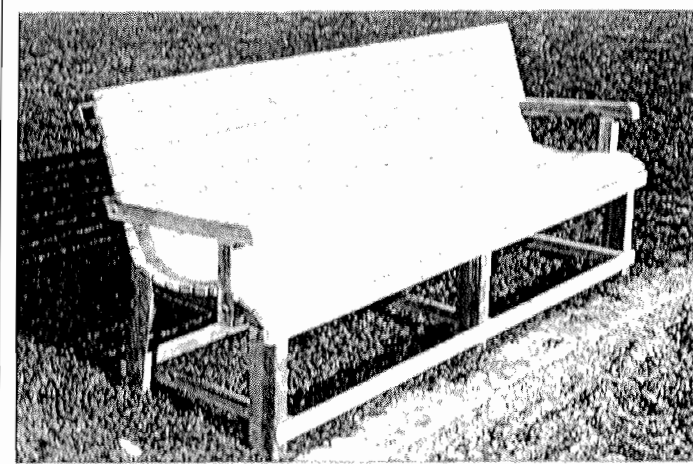
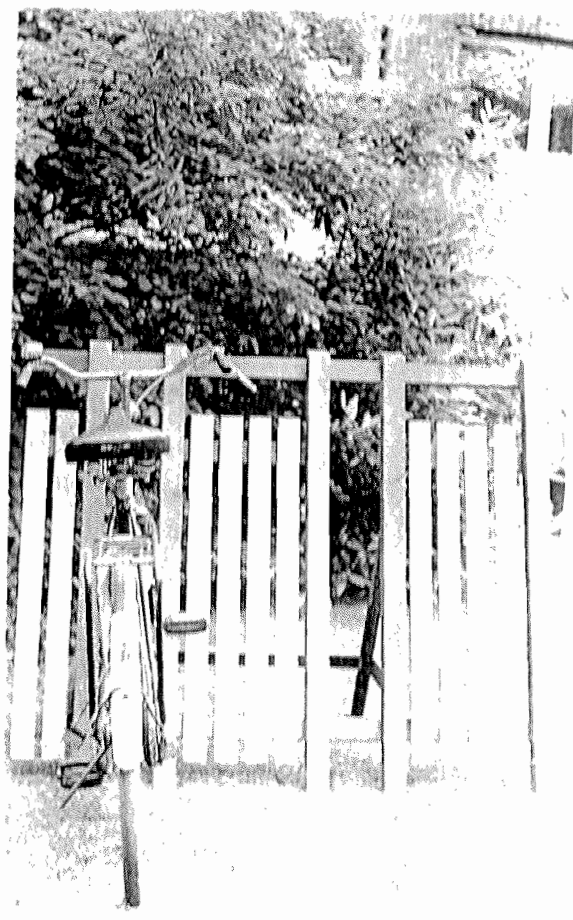
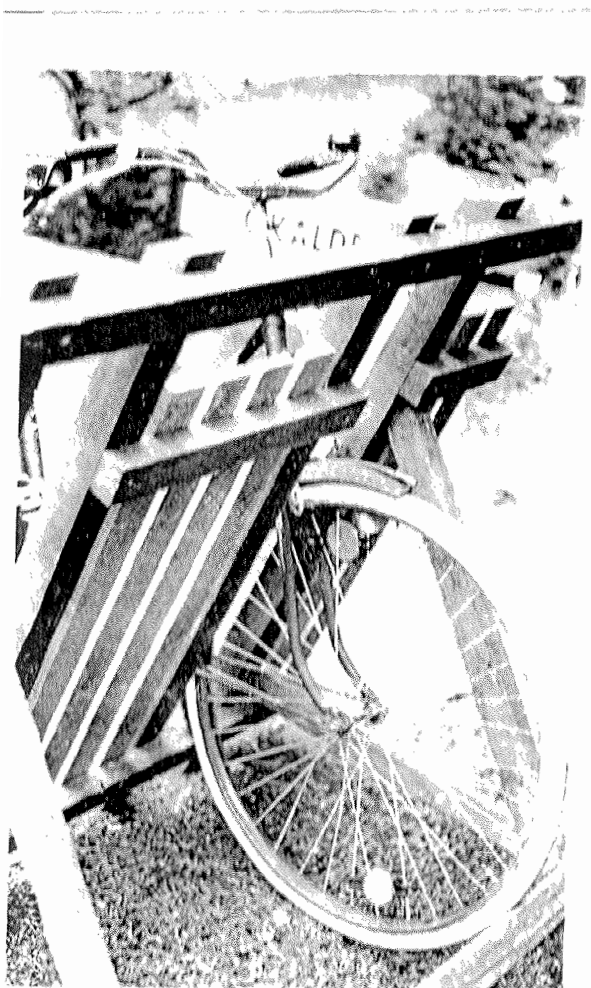


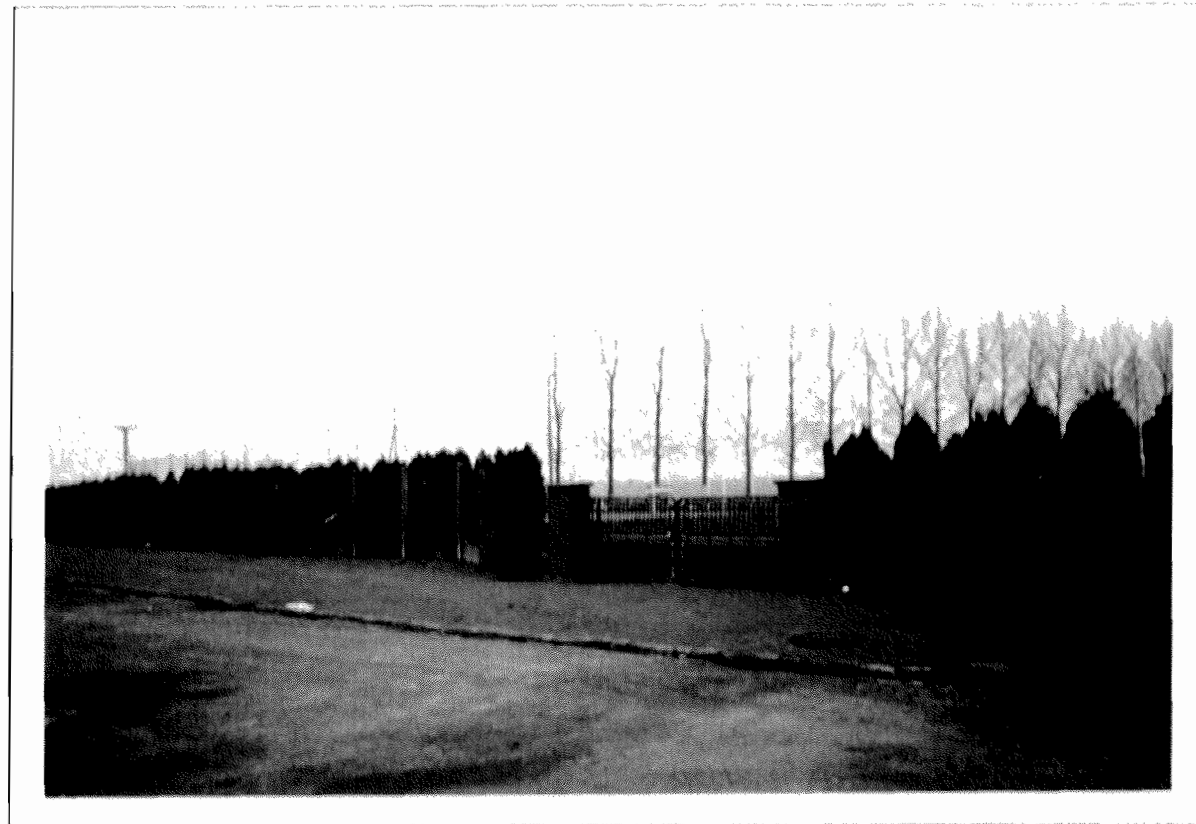
les bornes en bois ou en fonte paraissent appropriées pour signaler les chemins. Les plaques indiquant le nom des rues sont, en règle générale, apposées au mur.





Les venelles offrent une perception privilégiée du village. En faisant un choix judicieux sur le mobilier, les clôtures, la signalétique, et, l'aménagement général, on suscitera l'intérêt des promeneurs.





LE TERRAIN DE SPORT

Plan d'état des lieux

Commune de Fressain

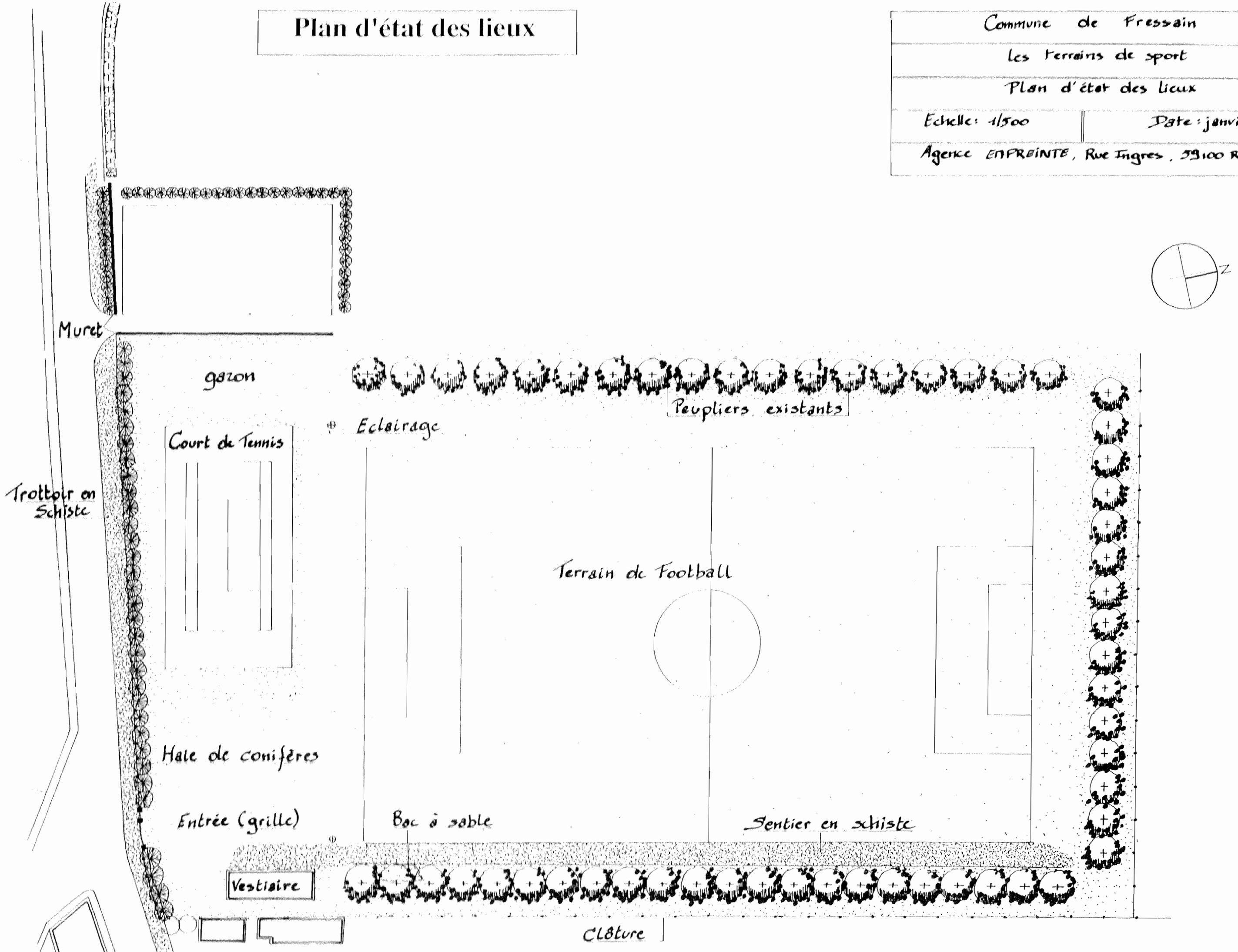
Les terrains de sport

Plan d'état des lieux

Echelle: 1/500

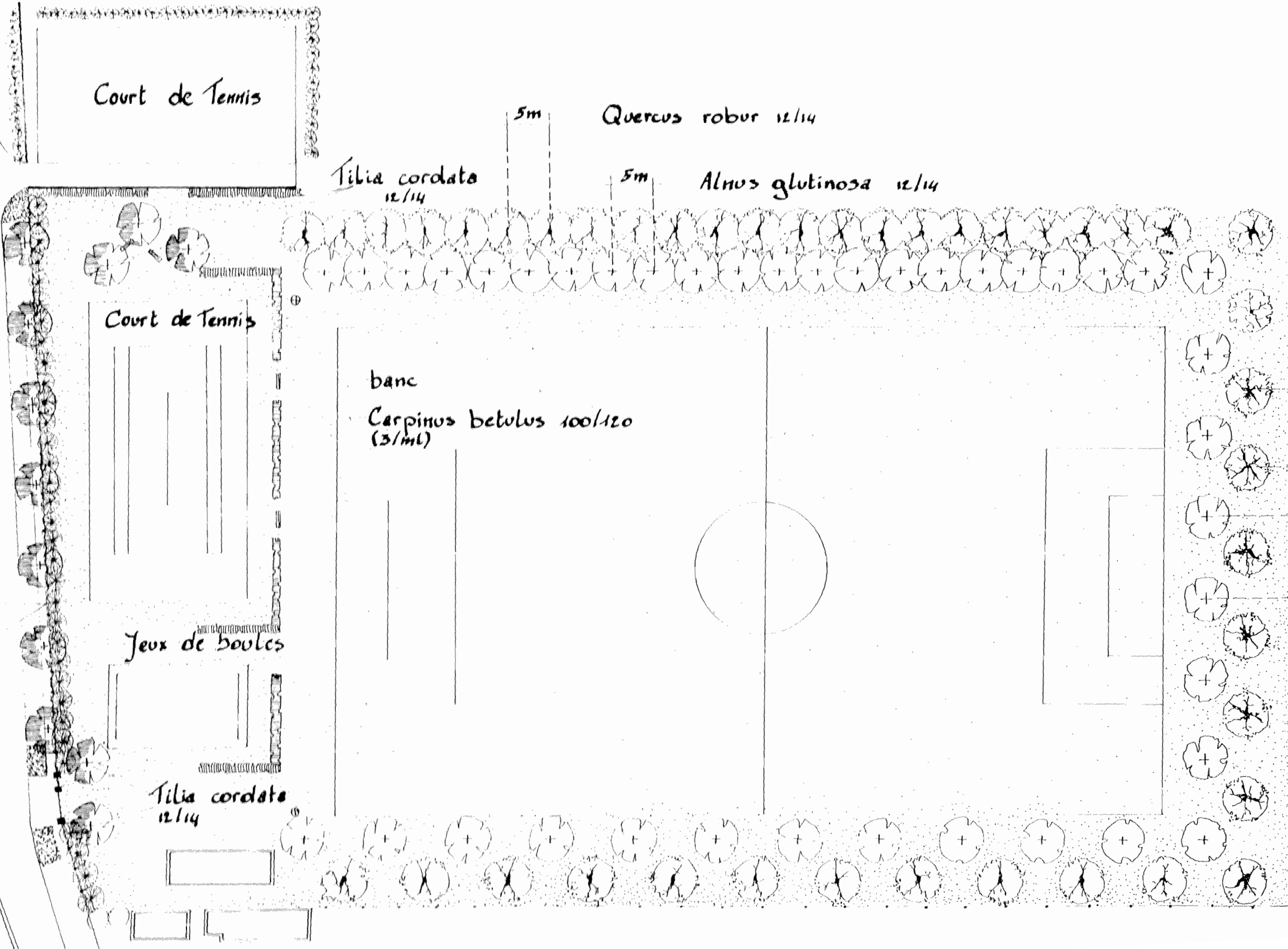
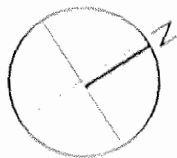
Date: janvier '92

Agence ENFRANTE, Rue Ingres, 59100 ROUBAIX



Esquisse d'aménagement

Commune de Fressain
 Les terrains de sport
 Plan d'aménagement
 Echelle: 1/500
 Date: janvier '92
 Agence EMPREINTE, Rue Ingres, 59100 ROUBAIX



Tilia cordata
12/14

Plantes grimpantes
1/6ml)

Hedera helix 80/80

Visteria sinensis
80/100

10m

Quercus robur
12/14

10m

Alnus glutinosa
12/14

ESTIMATION DES TRAVAUX DE PLANTATION

LE CIMETIÈRE

Le terrain de sport possède des haies brise vent en peupliers qu' il est nécessaire d'abattre.

En diversifiant les activités (tennis, jeux de boules, terrain de foot) on crée différents centres d'intérêts.

Pour séparer ces zones, une plantation de haies à essences locale est idéale.

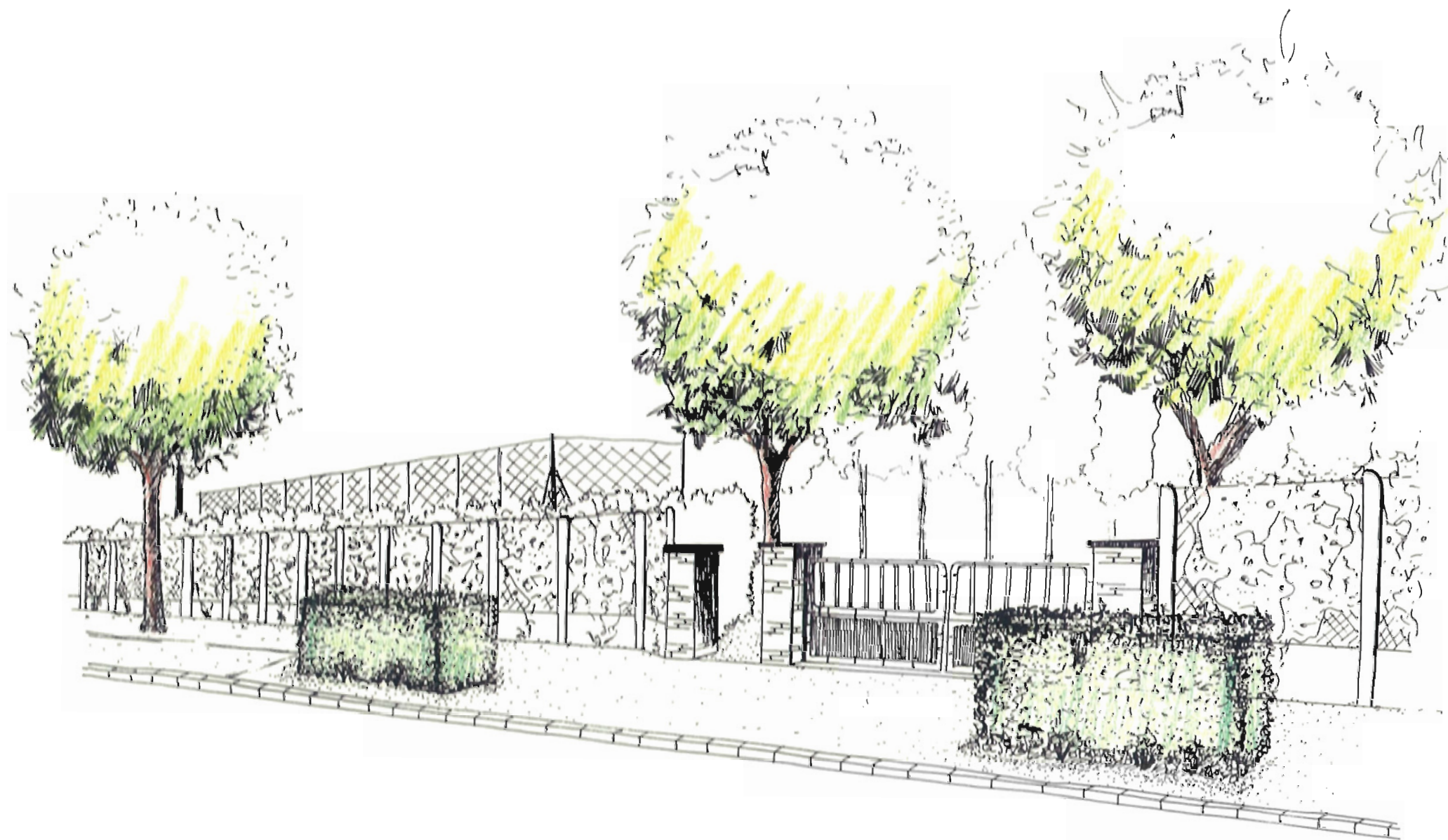
La haie du cimetière composée d'espaces purement ornementales présente peu d'intérêts.

Les plantes ne sont pas appropriées au milieu et ont une croissance problématique.

Il en résulte un effet clairsemé peu esthétique.

DESIGNATION	Q.	U.	P.U.	PRODUIT
FOURNITURE DES VEGETAUX				
Arbres				
Quercus robur 12/14	42	u	300 F	12 600 F
Alnus glutinosa 12/14	40	u	130 F	5 200 F
Tilia cordata 12/14	12	u	260 F	3 120 F
Arbustes - haies				
Carpinus betulus 100/120 (3/ml)	312	ml	36 F	11 232 F
Cornus alba 60/80 (1/m2)	26	m2	40 F	1 040 F
Plantes grimpantes				
Hedera helix 80/80 (1/6 ml)	7	ml	75 F	525 F
Wisteria sinensis 80/100 (1/6 ml)	7	ml	45 F	315 F
PLANTATION ET TUTEURAGE				
Arbres	94	u	100 F	9 400 F
Arbustes et plantes grimpantes	352	u	25 F	8 800 F
Montant total H.T.				52 232 F
T.V.A. 18,60 %				9 715 F
Montant T.T.C.				61 947 F

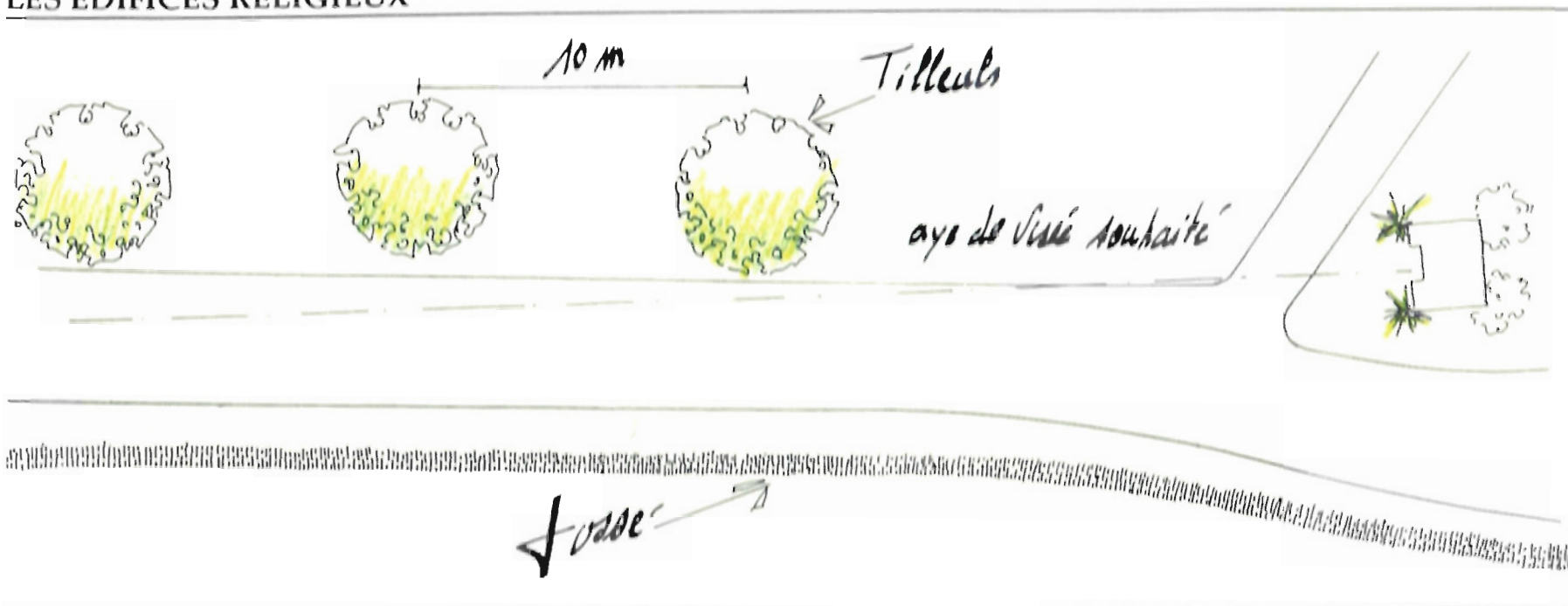
DEVIS	Q	U	PUHT	PTHT
Préparation de terrain	80	m2	60	4 800,00
Fourniture des végétaux : arbustes endémiques (3 /ml)	240	u	30	7 200,00
Plantation d'arbustes	240	u	50	12 000,00
MONTANT TOTAL H. T.				24 000,00
T.V.A. 18,60%				4 464,00
MONTANT TOTAL T.T.C.				28 464,00



*L'entrée du stade : massif arbustif encadrant l'entrée
plantation d'arbre ligne sur la zone de stationnement*

LES EDIFICES RELIGIEUX

LES EDIFICES RELIGIEUX



La perspective vers le calvaire peut être intensifiée par une plantation de tilleuls de Hollande. L'architecture du bâtiment serait ainsi mise en valeur

La rue du 8 mai 1945 se couvre de pavés à la sortie du village. Cela renforce l'aspect pittoresque du calvaire.

ESTIMATION DES TRAVAUX

LE CALVAIRE DE LA RUE DU 8 MAI 1945

DESIGNATION

Fourniture des végétaux

Tilia platyphyllos 12/14
Heracleum mantegazzianum

Plantation et tuteurage

Arbres
Vivaces

Montant Total Hors Taxes
T.V.A. 18,6%
Montant Total T.T.C.

Q.	U.	P.U.	PRODUIT
4	u	260 F	1 040 F
2	u	15 F	30 F
4	u	100 F	400 F
2	u	20 F	40 F
			1 510 F
			281 F
			1 791 F



Les abords du calvaire peuvent être soulignés par la présence d'Heracleum mantegazzianum



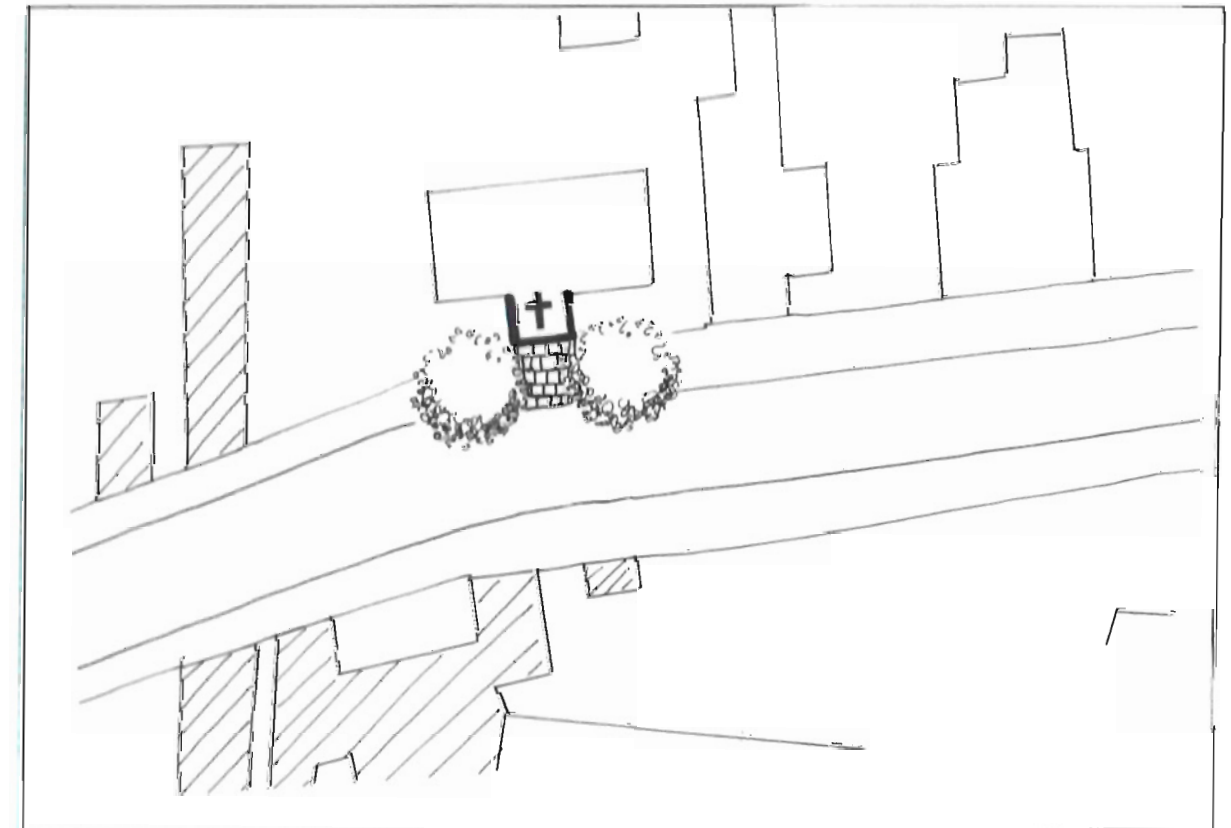
EMPREINTE, 258 RUE INGRES, 59100 ROUBAIX

	Q	U	PUHT	PHT
Le calvaire de la rue du Bois				
Décaissement sous voirie (2,25 m3 par arbre)	5	m3	60	300,00
Fourniture des végétaux Filia platyphyllos 12/14	2	u	260	520,00
Plantation et tuteurage d'arbres	2	u	100	200,00
Fourniture et mise en place du revêtement minéral	10	m2	300	3 000,00
Entourage des arbres en pavés	12	ml	120	1 440,00
MONTANT TOTAL H. T.				5 460,00
I.V.A. 18,60%				1 015,56
MONTANT TOTAL T.T.C.				6 475,56

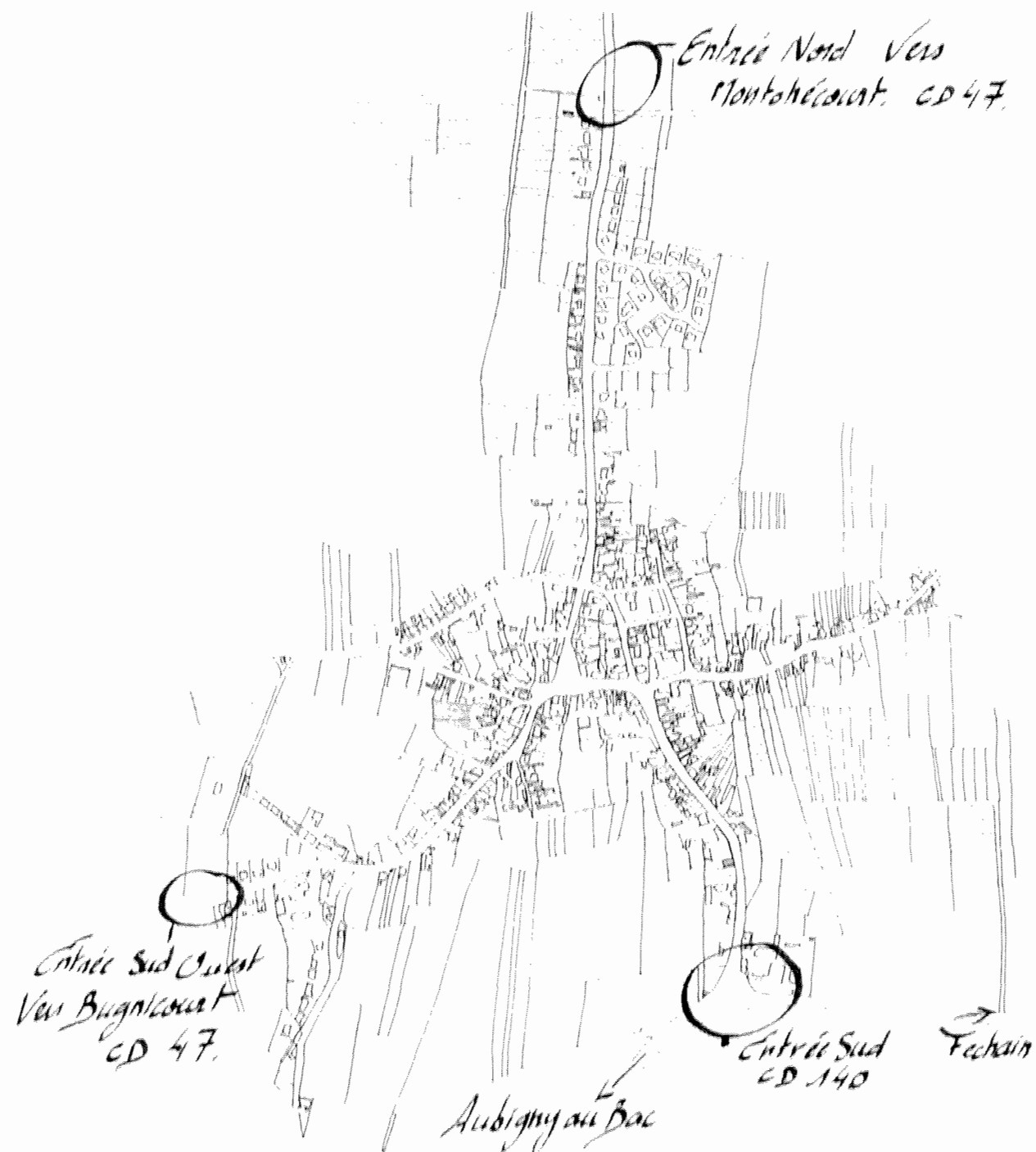
Le calvaire de la rue du Bois est situé dans la partie Est du village. Cet édifice mérite d'être signalé par un élément différent de la chaussée et du simple trottoir en schiste.



Un revêtement minéral tel qu'une pose de pavés permet de marquer le seuil de la petite chapelle. De plus, les deux arbres encadrent l'édifice, le mettent ainsi en valeur.



LES ENTREES DU VILLAGE



Fressain comporte trois entrées principales :

- Sud vers le CD 140
- Nord vers Montchécourt (CD 47)
- Sud- Ouest vers Bugnicourt (CD 47)

Les deux entrées les plus importantes correspondent au Chemin Départemental 47.

De façon générale, il convient de :

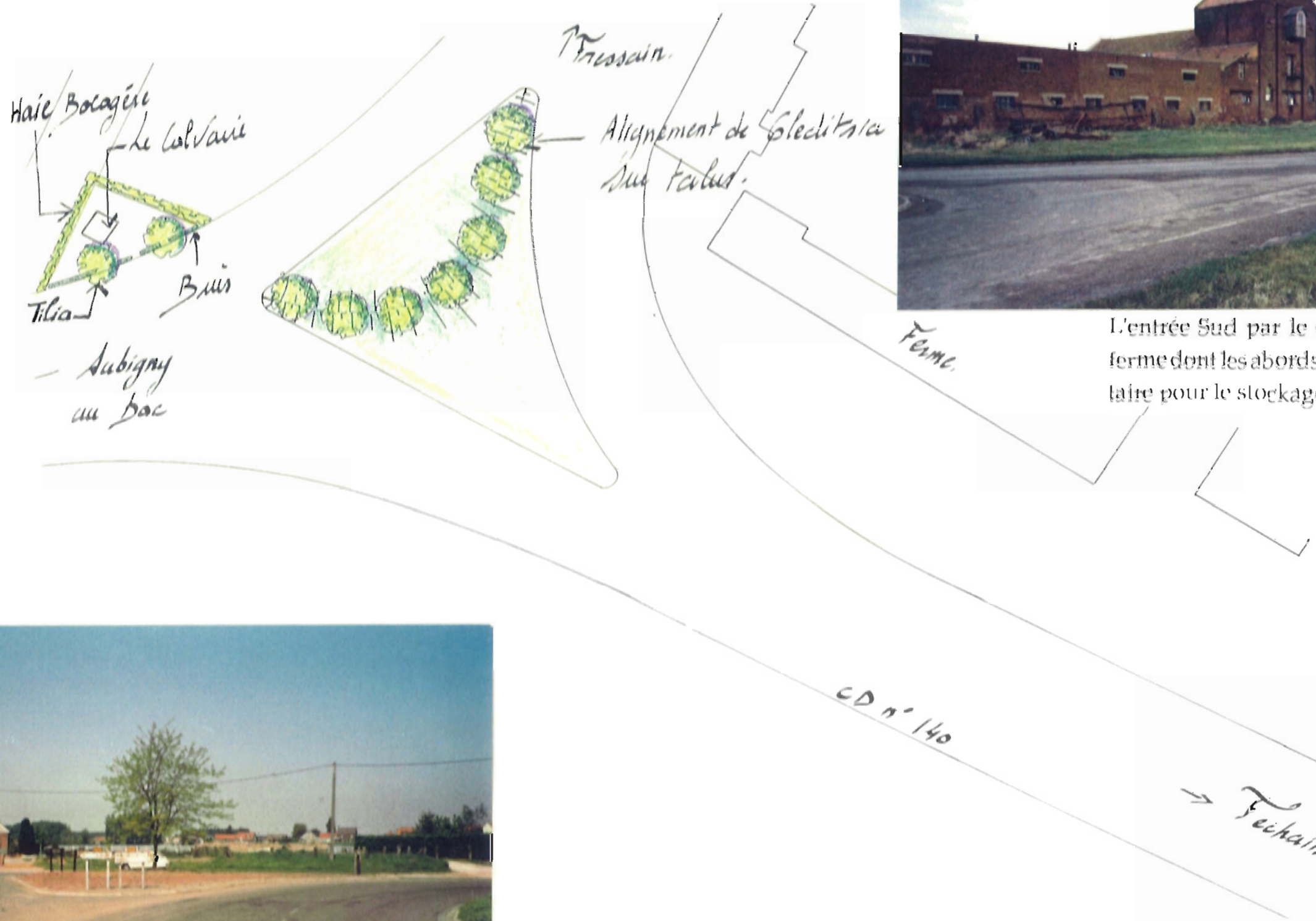
- Marquer les entrées du village
- Intégrer le quartier périphérique Nord
- Traiter les espaces morts de façon agréable

Le calvaire de la rue de la Chapelle et l'entrée Sud du village.	Q	U	PUHT	PHT
Décaissement sous surfaces minérales y compris évacuation (2,25 m ³ par arbre et 30 cm pour les arbustes)	50	m ³	60	3 000,00
Fourniture de terre végétale	50	m ³	50	2 500,00
Fourniture des végétaux				
Tilia platyphyllos 12/14	2	u	260	520,00
Buxus sempervirens 30/40 (3 u/ml)	60	u	45	2 700,00
Carpinus betulus 30/40 (3 u/ml)	200	u	30	6 000,00
Cleditsia triacanthos 12/14	6	u	300	1 800,00
Plantation et tuteurage				
Arbres	8	u	100	800,00
Arbustes	260	u	50	13 000,00
Réalisation d'un talus engazonné				
Terrassement	600	m ³	100	60 000,00
Préparation et réalisation du gazon	600	m ²	10	6 000,00
MONTANT TOTAL H.T.				96 320,00
T.V.A. 18,60%				17 915,52
MONTANT TOTAL T.T.C.				114 235,52



Vue de l'entrée Sud du village et du calvaire. Les arbres créent un écran indiquant clairement deux directions opposées.

L'ENTREE SUD DE FRESSAIN



L'entrée Sud par le CD 140 est marqué par une ferme dont les abords sont utilisés par son propriétaire pour le stockage de matériel agricole.



Il convient de traiter les abords du calvaire en même temps que l'espace résiduel au centre du carrefour



Les arbres accentuent la perspective vers le village.

L'entrée Nord du village	Q	U	PUHT	PTHT
Décassement y compris évacuation (2,25 m3 par arbre et 30 cm pour les arbustes)	15	m3	60	900,00
Fourniture de terre végétale	15	m3	50	750,00
Fourniture des végétaux				
Arbustes à fleurs (3u/ml)	60	u	30	1 800,00
Gleditsia triacanthos	4	u	300	1 200,00
Plantation des arbustes	450	u	50	22 500,00
Plantation des arbres	4	u	100	400,00
MONTANT TOTAL H. T.				27 550,00
T.V.A. 18,60%				5 124,30
MONTANT TOTAL T.T.C.				32 674,30

L'ENTREE NORD DE FRESSAIN



Entrée Nord vers Fressain



Entrée Nord vers Montchécourt

L'entrée Nord correspond aux quartiers neufs de Fressain. Il s'agit donc de les intégrer au reste du village. De ce fait on peut également marquer l'importance du CD 47.



L'entrée Sud Ouest du village

Décaissement y compris évacuation (2,25 m3 par arbre et 30 cm pour les arbustes)

Fourniture de terre végétale

Fourniture des végétaux
Gleditsia triacanthos 12/14
Arbustes à fleurs (3u/ml)

Plantation et tuteurage
Arbres
arbustes

MONTANT TOTAL H. T.
T.V.A. 18,60%
MONTANT TOTAL T.T.C.

Q	U	PUHT	PHT
30	m3	60	1 800,00
30	m3	50	1 500,00
4	u	300	1 200,00
210	u	30	6 300,00
4	u	100	400,00
90	u	50	4 500,00
			15 700,00
			2 920,20
			18 620,20



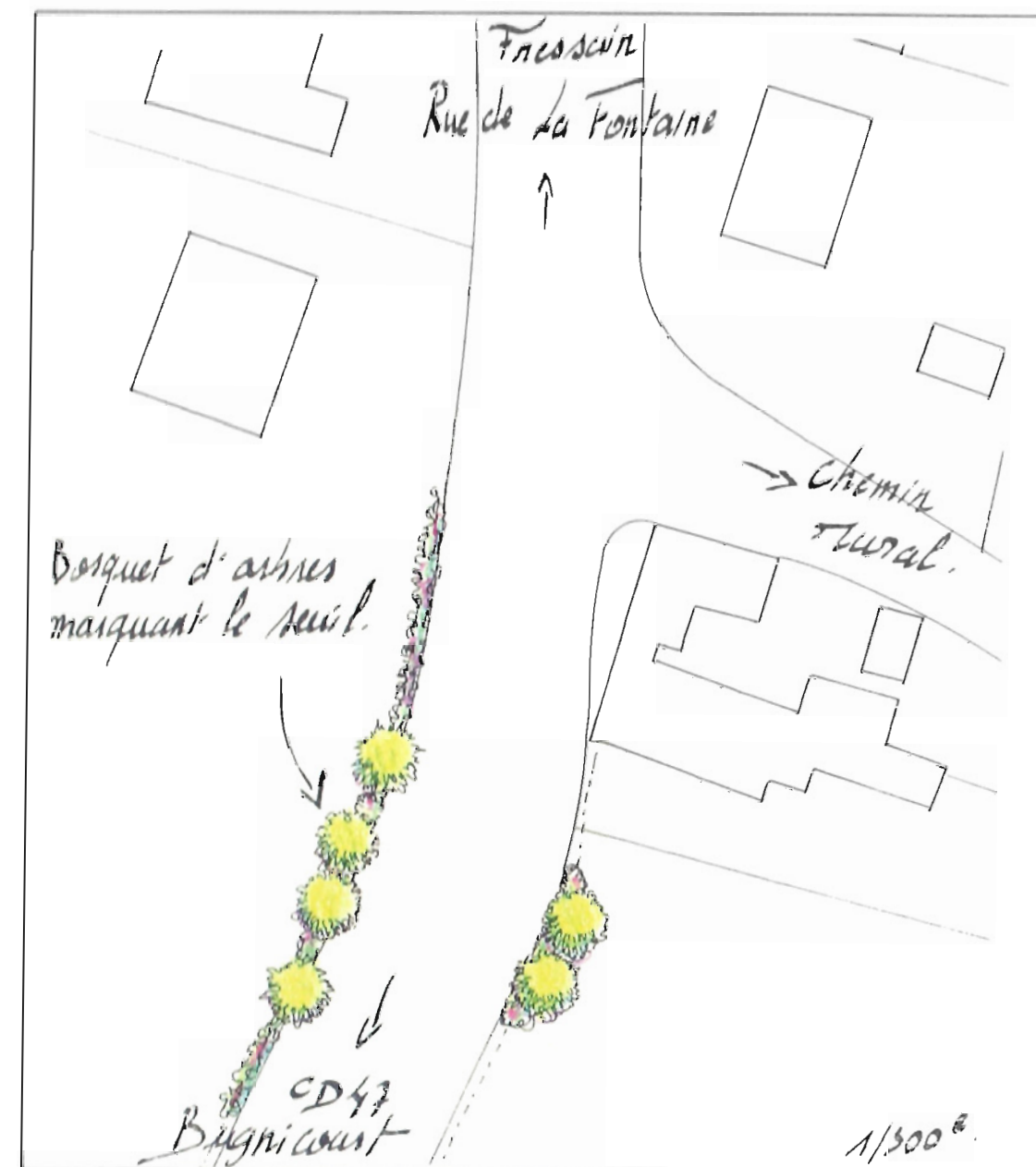
Les arbres encadrent l'entrée du village et définissent ainsi, de façon accueillante, le seuil du village.



L'entrée Sud Ouest du village est une image plaisante qu'il ne convient pas de modifier. Par contre, l'entrée Nord et l'entrée Sud ont besoin d'être transformées afin de marquer les limites du village. Il est nécessaire d'en faire des images attrayantes afin de mieux illustrer les abords du village.



Deux bosquets d'arbres permettraient d'encadrer l'entrée du village



Plan de l'entrée au 1/500

LES VOIRIES

- LES VOIRIES PRINCIPALES
- LES VOIRIES SECONDAIRES



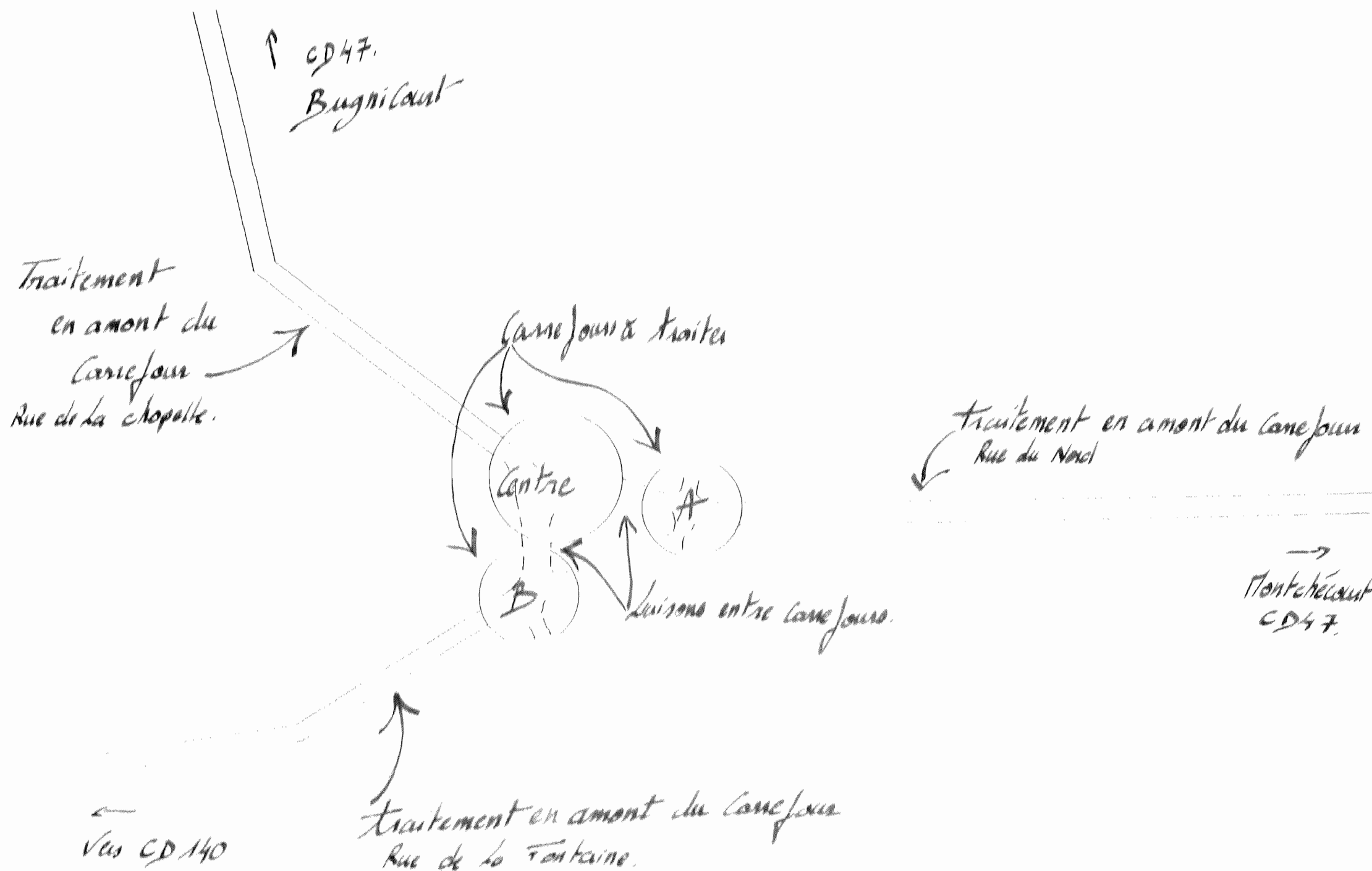
LES VOIRIES PRINCIPALES

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Le chemin départemental 47 est traité en différentes parties :

- La rue de la Chapelle
- La rue du Nord

La rue de la Fontaine est étudiée en une fois.



LA RUE DE LA FONTAINE



La rue de la Fontaine en direction du centre

Cette rue est un alignement de pignons. Les trottoirs sont recouverts de schiste. Seuls les seuils des habitations sont traités de façon différente, en bitume

Un alignement de massifs arbustifs permet de conserver la vue sur les pignons. La perspective serait ainsi renforcée. D'autre part, cela permettrait de distinguer nettement la zone piétonne de la route. Enfin, les espaces verts permettraient de créer un ensemble plus attrayant.

DEVIS ESTIMATIF

Aménagement de la rue de la Fontaine	Q	U	PUHT	PTHT
Décassement sous chaussée (30 cm) y compris évacuation	100	m3	60	6 000,00
Fourniture de terre végétale	100	m3	50	5 000,00
Fourniture des végétaux Carpinus betulus (3u/ml)	250	u	30	7 500,00
Arbustes à fleurs	250	u	30	7 500,00
Plantation des arbustes	500	u	50	25 000,00
Entourage des massifs arbustifs : fourniture et pose de pavés	300	ml	120	36 000,00
MONTANT TOTAL H. T.				87 000,00
T.V.A. 18,60%				16 182,00
MONTANT TOTAL T.T.C.				103 182,00



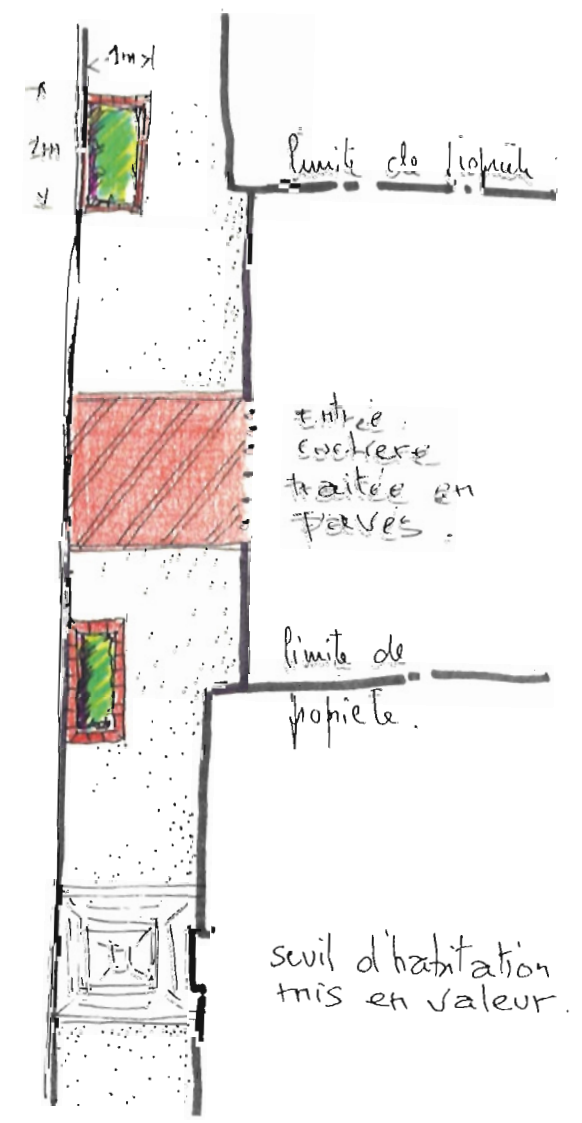
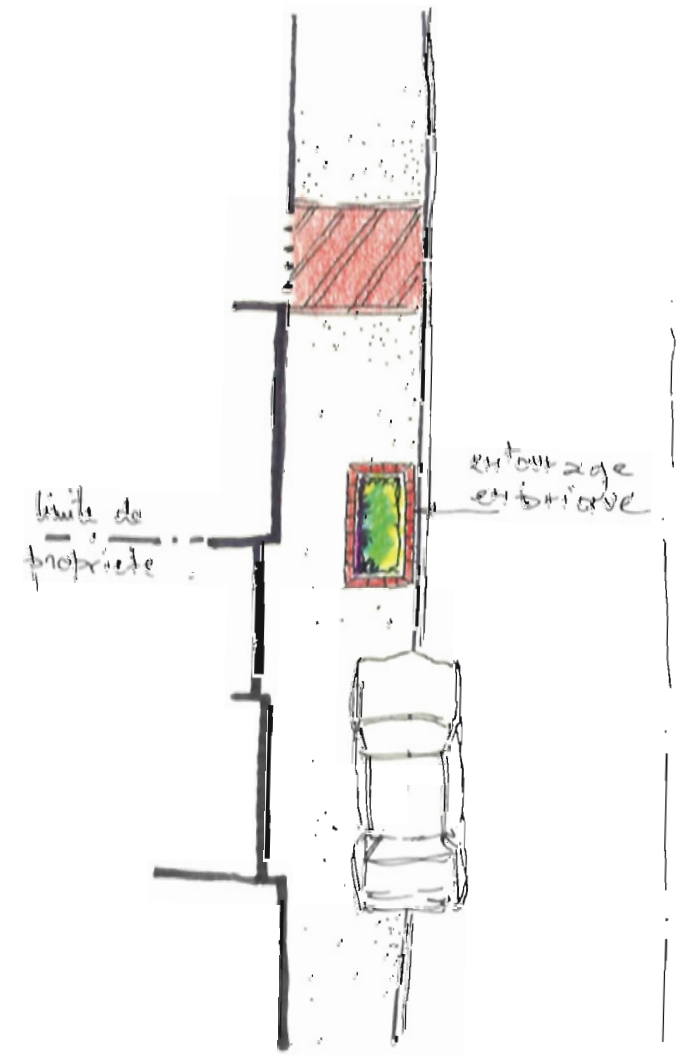
La rue de la Fontaine vers Bugnicourt

LA RUE DE LA FONTAINE

Principe de l'aménagement



Vue sur la rue de la Fontaine avec des zones robustives.



LA RUE DU NORD



La rue du Nord vers le centre, présente des caniveaux en pavés.

La rue du Nord est la seconde partie du CD 47 qui traverse le village. C'est une rue droite qui dessert les différentes habitations et rejoint le quartier Nord. Il convient d'intégrer les lotissements situés à la fin du village et d'animer cette voie afin d'en faire un lieu plus agréable à vivre. Le principe d'aménagement de la rue de la Fontaine est ici conservé. Les massifs arbustifs séparent la zone piétonne des voitures.

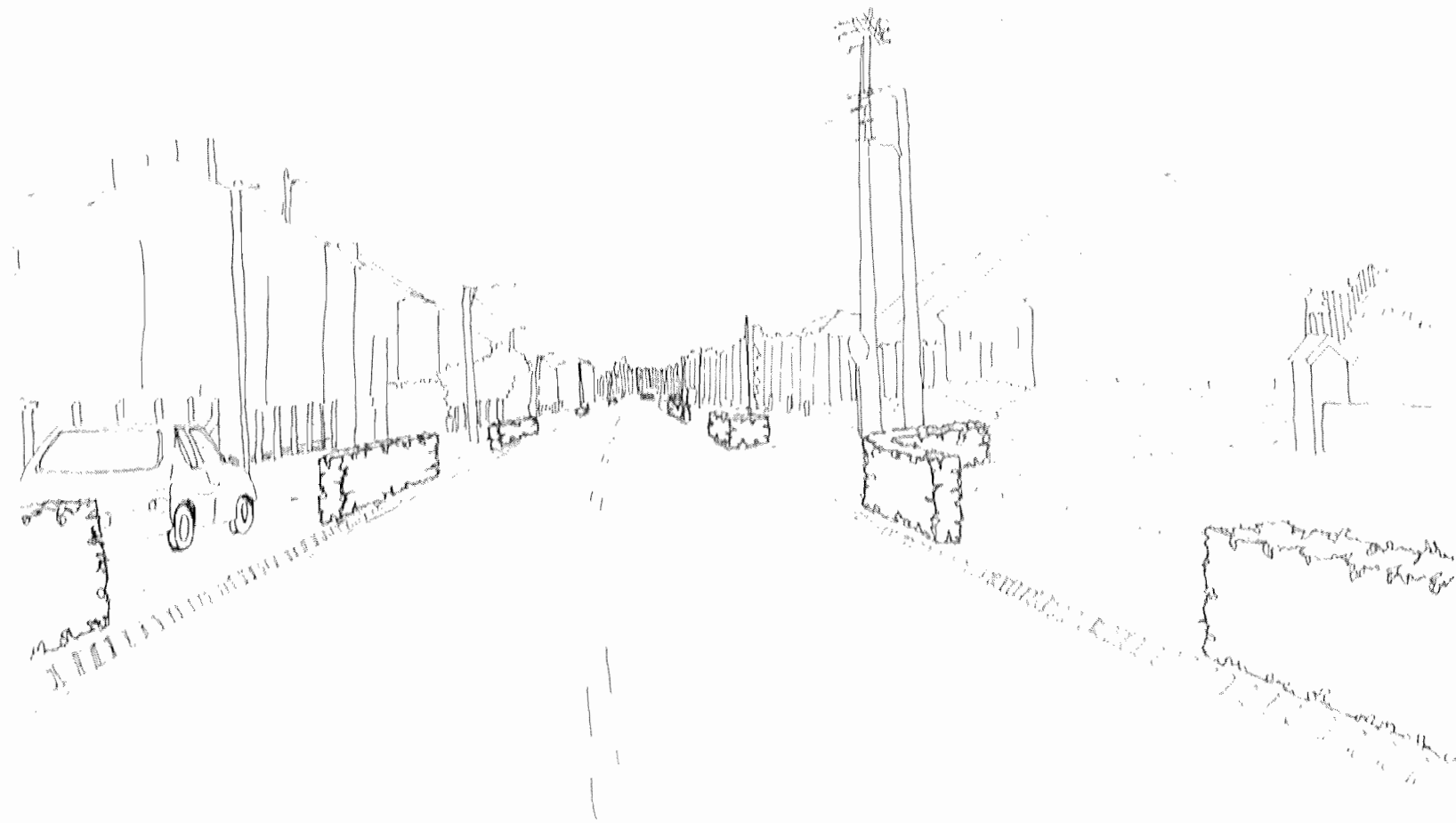
DEVIS ESTIMATIF

Aménagement de la rue du Nord	Q	U	PUHT	PTHT
Décaissement sous chaussée (30cm) y compris évacuation	100	m ³	60	6 000,00
Fourniture de terre végétale	100	m ³	50	5 000,00
Fourniture des végétaux Carpinus betulus (3u/ml)	250	u	30	7 500,00
Arbustes à fleurs	250	u	30	7 500,00
Plantation des arbustes	500	u	50	25 000,00
Entourage des massifs arbustifs : fourniture et pose de pavés	300	ml	120	36 000,00
MONTANT TOTAL H. T.				87 000,00
T.V.A. 18,60%				16 182,00
MONTANT TOTAL T.T.C.				103 182,00



La rue du Nord vers Montchécourt traverse le quartier neuf de Fressain

LA RUE DU NORD



Vue de l'aménagement de la rue du Nord

LA RUE DE LA CHAPELLE



La rue de la Chapelle vers le centre du village avec ses caniveaux en pavés.

La rue de la Chapelle permet de rejoindre la route départementale 140. Cette route, outre son rôle de desserte des habitations, traverse la partie Sud du village. Aussi fréquentée que la rue de la Chapelle et la rue du Nord, il convient d'en faire un endroit plus agréable à vivre. Réduire la vitesse des voitures, séparer de façon distincte la voie piétonne de la zone circulante, mettre en valeur l'alignement des pignons contribueraient à l'amélioration de cet espace.

DEVIS ESTIMATIF

Aménagement de la rue de la Chapelle	Q	U	PUHT	PTIIT
Décaissement sous chaussée (30cm) y compris évacuation	200	m3	60	12 000,00
Fourniture de terre végétale	200	m3	50	10 000,00
Fourniture des végétaux Carpinus betulus (3u/ml)	300	u	30	9 000,00
Arbustes à fleurs	300	u	30	9 000,00
Plantation des arbustes	600	u	50	30 000,00
Entourage des massifs arbustifs : Fourniture et pose de pavés	400	ml	120	48 000,00
MONTANT TOTAL H. T.				118 000,00
T.V.A. 18,60%				21 948,00
MONTANT TOTAL T.T.C.				139 948,00



La rue de la Chapelle débouche sur le chemin départemental 140

LA RUE DE LA CHAPELLE



Vue de l'aménagement de la rue de la Chapelle

LE CARREFOUR DE LA RUE DU NORD



Ce carrefour marque l'intersection entre la rue du Nord (CD 47) et deux ruelles : la rue du 8 Mai 1945 et la rue du Grand Coin. Il convient d'affirmer la présence de ces deux ruelles et de meubler l'espace résiduel de la zone piétonnière.



plan de situation du carrefour.

CARREFOUR DE LA RUE DU NORD

PREMIERE PROPOSITION :

Cet aménagement comporte des zones arbustives et des arbres marquant le carrefour. Les lignes pavées permettent l'entourage des arbres et rompent la monotonie du sol recouvert de schiste.



Vue de cet aménagement

Carrefour de la rue du Nord Devis n°1

Décassement sous chaussée (2,25 m3 par arbre et 30 cm pour lesarbustes) y compris évacuation

Fourniture de terre végétale

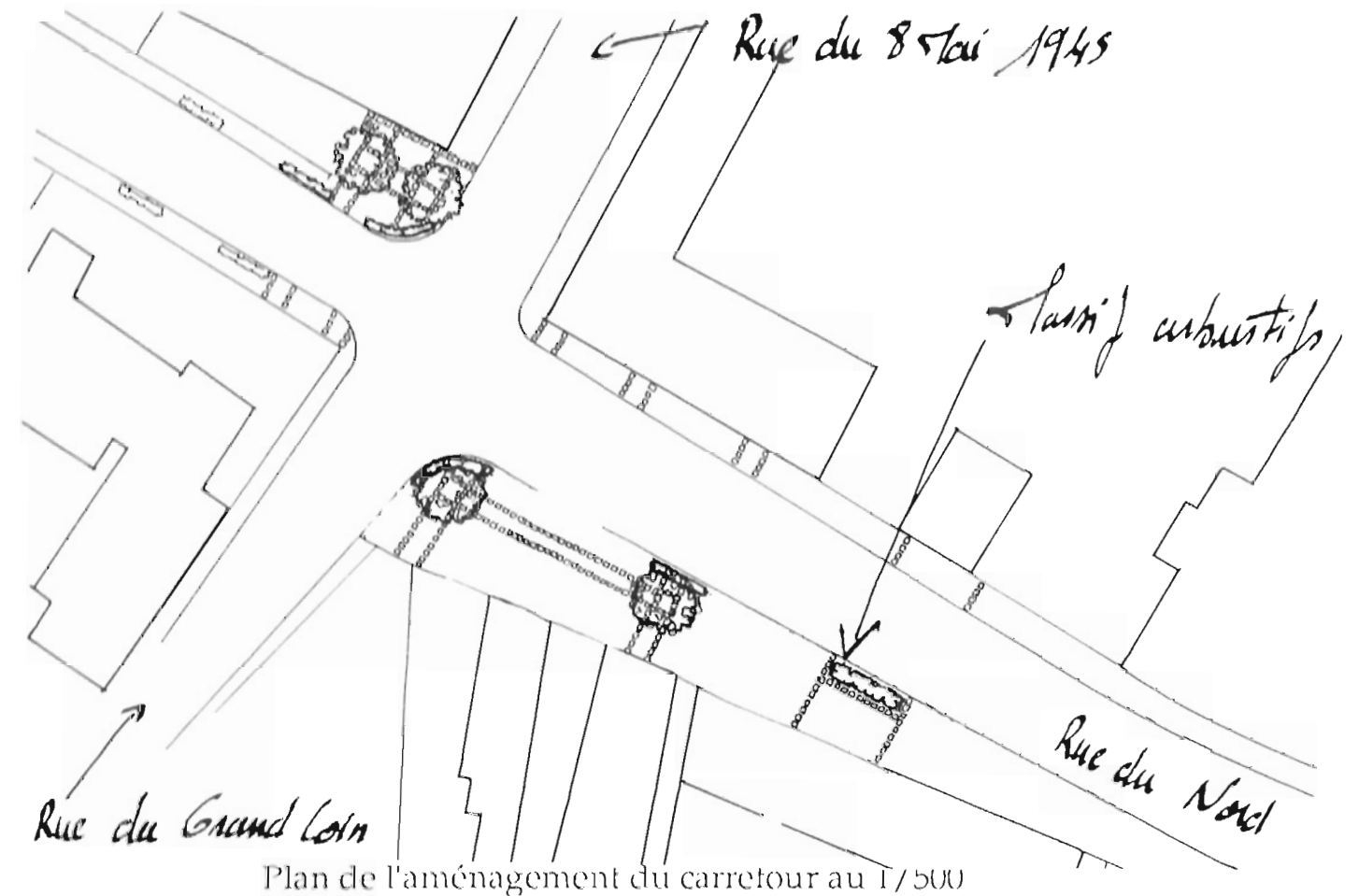
Fourniture des végétaux
Gleditsia triacanthos 12/14
Arbustes à fleurs (3u/ml)

Plantation et tuteurage
Arbres
Arbustes

Entourage des massifs arbustifs :
Fourniture et pose de pavés

MONTANT TOTAL H. T.
T.V.A. 18,60%
MONTANT TOTAL T.T.C.

DEVIS ESTIMATIF			
Q	U	PUHT	PTHT
23	m3	60	1 380,00
25	m3	50	1 250,00
4	u	300	1 200,00
90	u	30	2 700,00
4	u	100	400,00
90	u	50	4 500,00
230	ml	120	27 600,00
MONTANT TOTAL H. T.			39 030,00
T.V.A. 18,60%			7 259,58
MONTANT TOTAL T.T.C.			46 289,58



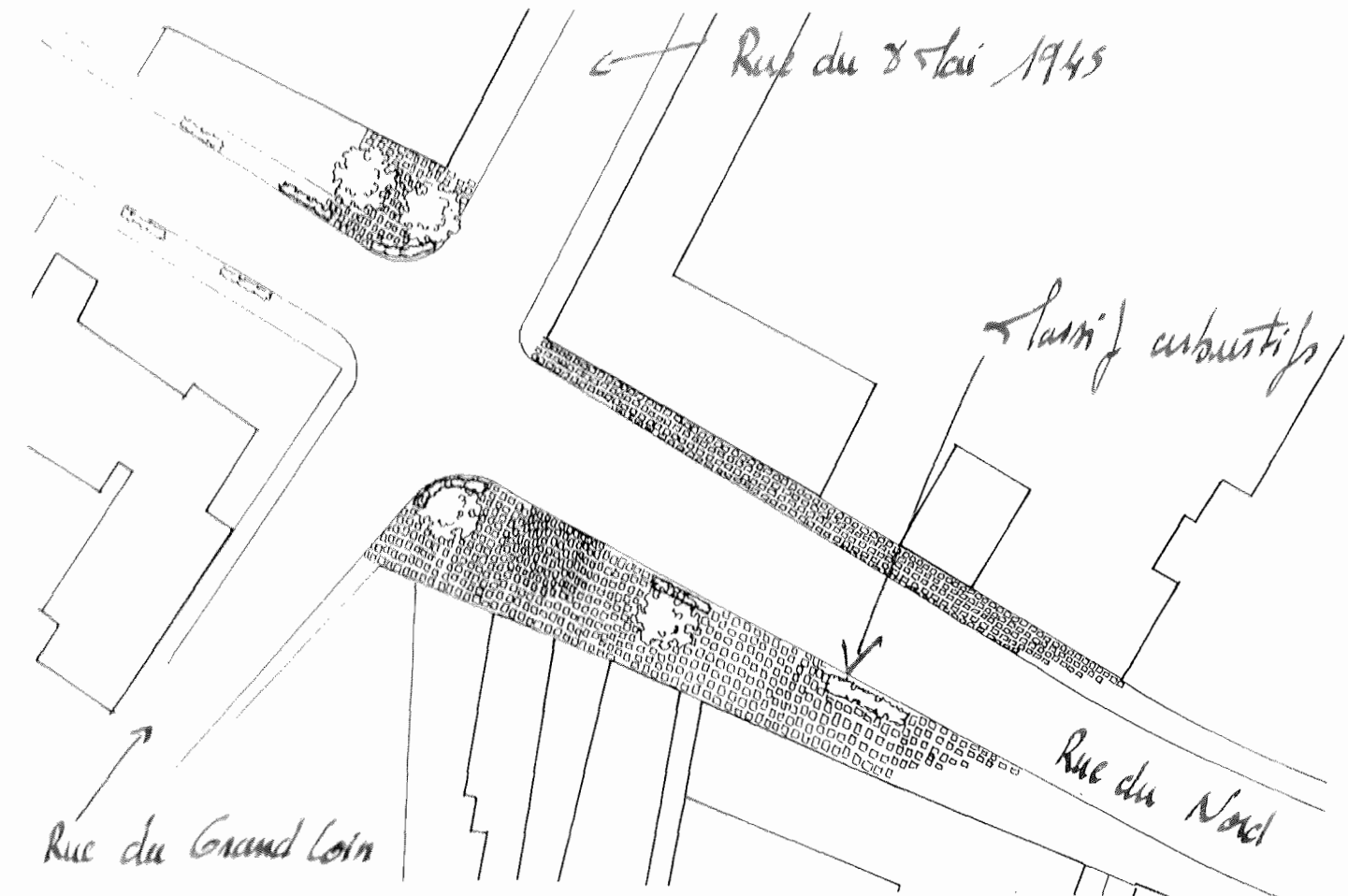
Plan de l'aménagement du carrefour au 1/500

DEVIS ESTIMATIF

CARREFOUR DE LA RUE DU NORD

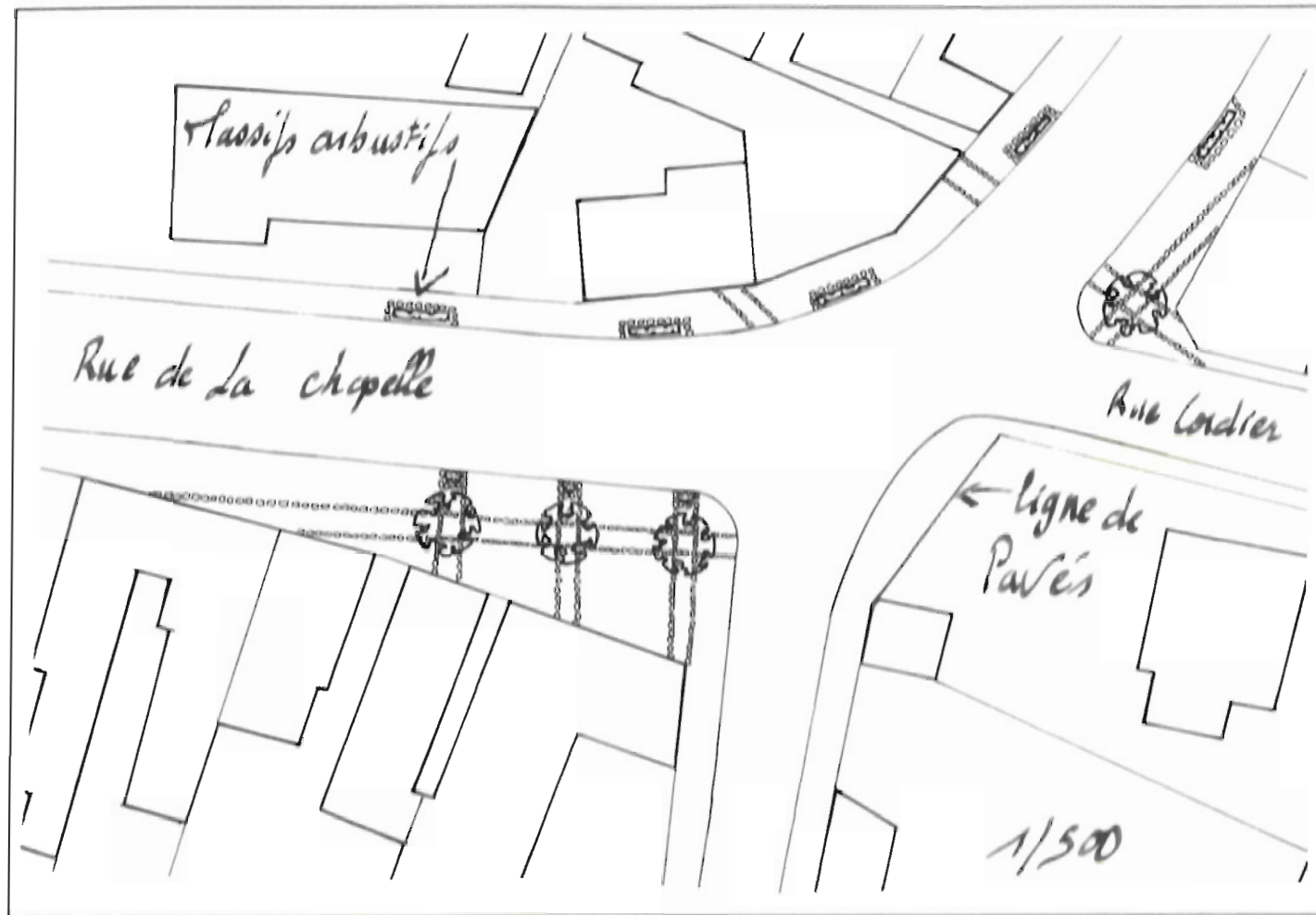
Carrefour de la rue du Nord Devis n°2	Q	U	PUHT	PHTHT
Décaissement sous chaussée (2,25 m3 par arbre et 30 cm pour lesarbustes) y compris évacuation	23	m3	60	1 380,00
Fourniture de terre végétale	25	m3	50	1 250,00
Fourniture des végétaux				
Gleditsia triacanthos 12/14	4	u	300	1 200,00
Arbustes à fleurs (3u/ml)	90	u	30	2 700,00
Plantation et tuteurage				
Arbres	5	u	100	500,00
Arbustes	90	u	50	4 500,00
Entourage des massifs arbustifs :				
Fourniture et pose de pavés	240	ml	120	28 800,00
Fourniture et pose du revêtement minéral	500	m2	300	150 000,00
MONTANT TOTAL H. T.				190 330,00
T.V.A. 18,60%				35 401,38
MONTANT TOTAL T.T.C.				225 731,38

Cette seconde proposition, plus couteuse, comprend le même principe d'aménagement que la première. Mais la surface au sol est entièrement recouverte de pavés et crée ainsi un espace privilégié.



Plan d'aménagement du carrefour de la rue du Nord au 1/500

CARREFOUR DE LA RUE DE LA CHAPELLE



Le même principe d'aménagement que le carrefour de la rue du Nord est conservé. Ici on marque la rue de la Chapelle avant le carrefour central du village.



Vue de la rue de la Chapelle vers la rue Cordier.



Plan de situation : Ce carrefour est situé entre la rue de la Chapelle, la rue Cordier et la rue du Bois.

Il présente d'importants espaces résiduels qu'il est nécessaire de traiter afin d'en faire un endroit plus vivant.

**LE CARREFOUR DE LA RUE DE LA CHAPELLE
DEVIS ESTIMATIF**

Carrefour de la rue de la Chapelle	Q	U	PUHT	PTHT
Décaissement sous surface minérale y compris évacuation (2,25 m ³ par arbre et sur 30cm de profondeur pour les arbustes)	28	m ³	60	1 680,00
Fourniture de terre végétale	30	m ³	50	1 500,00
Fourniture des végétaux				
Tilia platyphyllos 12/14	4	u	260	1 040,00
Arbustes à fleurs	40	u	30	1 200,00
Plantation et tuteurage				
Arbres	4	u	100	400,00
Arbustes	40	u	50	2 000,00
Fourniture et mise en place des lignes de pavés	240	ml	120	28 800,00
Entourage des arbres	130	ml	120	15 600,00
MONTANT TOTAL H. T.				52 220,00
T.V.A. 18,60%				9 712,92
MONTANT TOTAL T.T.C.				61 932,92

CARREFOUR DE LA RUE DE LA CHAPELLE



Vue générale de l'aménagement du carrefour

LES VOIRIES SECONDAIRES



Les voiries secondaires desservent les différents îlots bâtis et mènent aux différents chemins d'exploitation et chemins ruraux.



Dans les lotissements, les trottoirs et les rues sont réalisés en enrobé. Par contre, dans le centre du village, la chaussée est en enrobé, les trottoirs en schiste. Les seuils des habitations se distinguent par un matériau différent (en général du macadam).



Rue du Nord

LE CENTRE DU VILLAGE

Etat des lieux au 1/1500

Une rue très passante, la place de l'église et la place du monument aux morts caractérisent le centre du village. Peu attrayant, cet endroit ne retient que très peu l'attention.

PLACE DU MONUMENT AU MORT: ESPACE OUVERT A EFFET GIRATOIRE DONT LE CENTRE PRESENTE PEU D'INTERET

ABRIBUS DISPOSE SUR LA PLACE CENTRALE

MUR EN BRIQUE SEPARANT L'ECOLE DE LA RUE ET ACCENTUANT LA PERSPECTIVE VERS LE NORD DU VILLAGE

SORTIE D'ECOLE TROP PRES DE LA ROUTE

SEUIL DE LA SALLE POLYVALENTE PEU ATTRAYANT

SUCCESSION DE FACADES ET PIGNONS AVEC EFFETS DECALEPINAGE ET DE SEUIL ACCENTUANT LA PERSPECTIVE DE LA ROUTE

CIRCULATION IMPORTANTE SUR LA CD 47

ACCES A L'ECOLE PEU PRATIQUE CAR SITUE DANS UNE IMPASSE OU LE STATIONNEMENT DES VOITURES EST GENANT

EDICULES ENCOMBRANT LA CHAUSSEE

ELEMENT ARCHITECTURAL IMPORTANT COMPOSE PAR LA MAIRIE, L'ECOLE ET L'EGLISE

EMPREINTE, 258 RUE INGRES, 59100 ROUBAIX

LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

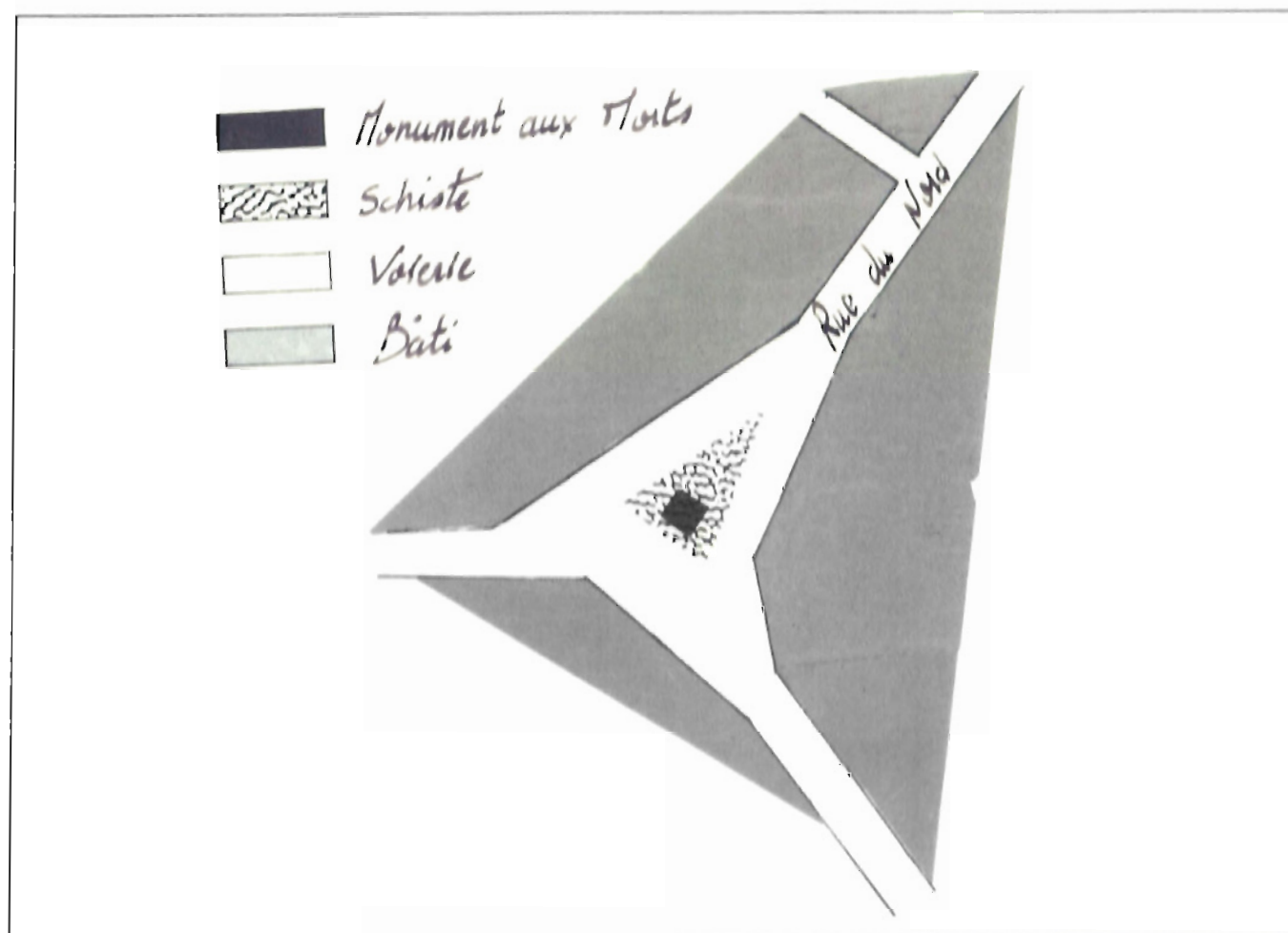


Schéma de principe de l'état actuel de la place.

Cette place crée un effet de sens giratoire dont le centre est le monument aux morts. Cet espace central présente peu d'intérêt. Il convient donc de l'enrichir afin d'en faire un endroit plus attrayant. La place du monument présente des marches en pavés brisant la monotonie de l'étendue en schiste.



Vue générale de la place du monument aux morts, avec sa surface en schiste et ses marches en pavés.

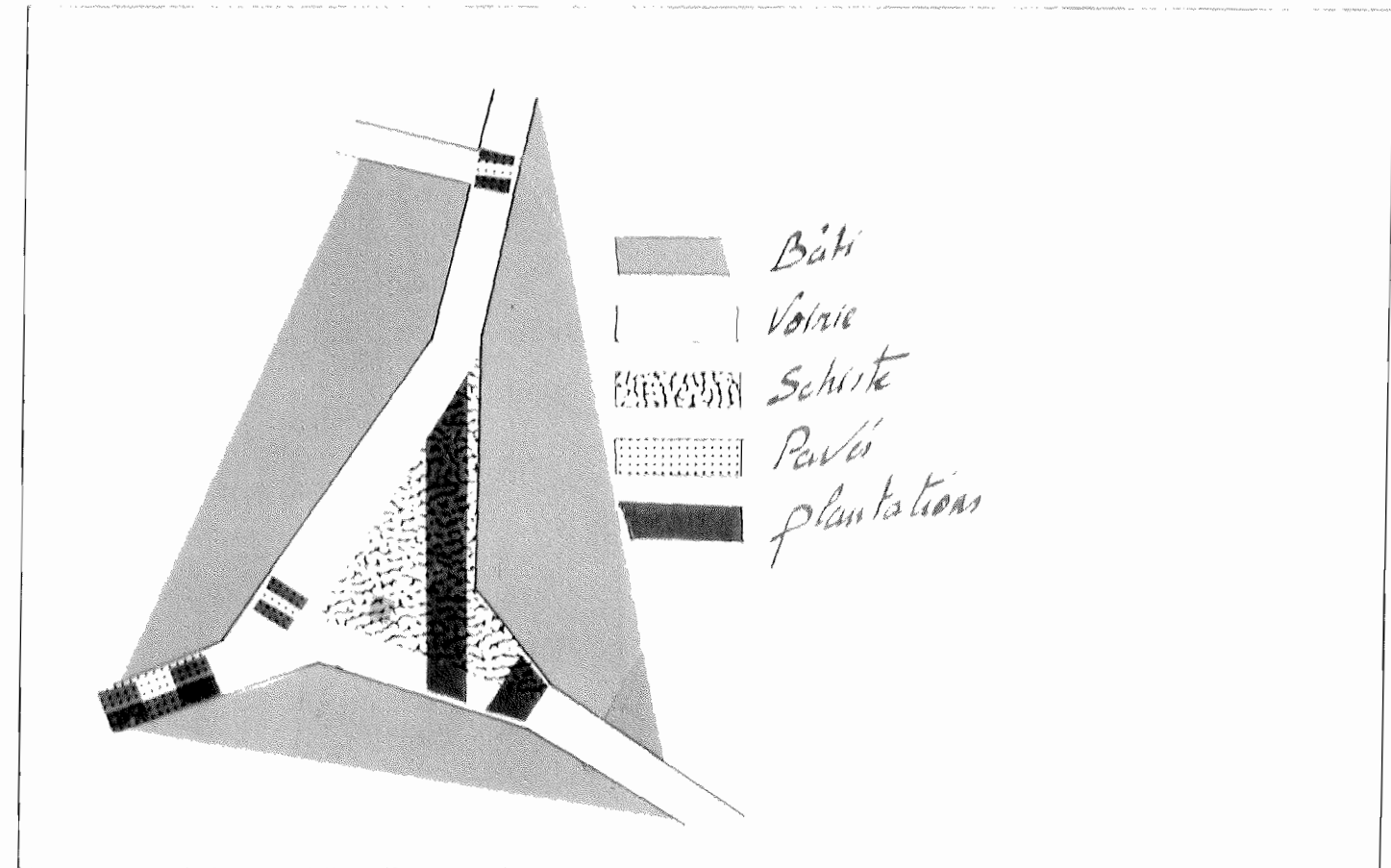
DU MONUMENT AUX MORTS
QUISSE D'AMENAGEMENT
PROPOSITION 1
MARS 1992

00
238, RUE INGRES, 59100 ROUBAIX TEL. 20 02 05 93

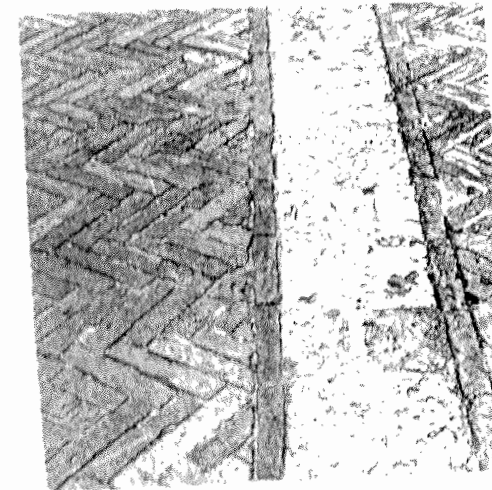
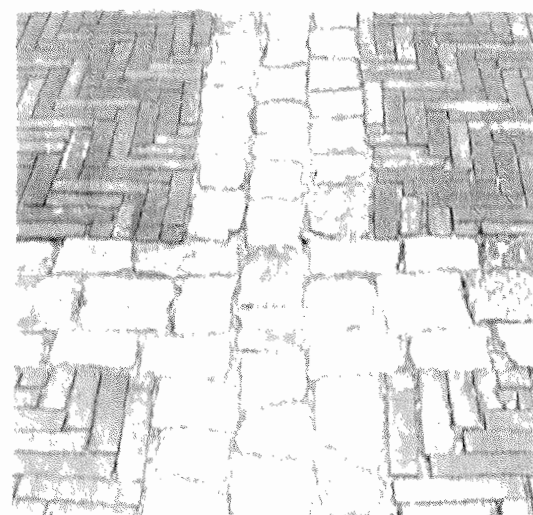
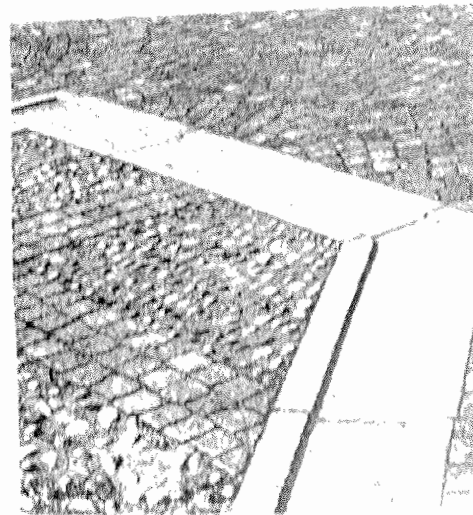


Place du monument aux morts : 1

	Q	U	PUIT	PHT
Fourniture et mise en place du linéaire pavés. Stationnement voitures	76	ml	120	9 120,00
Décaissement sous surfaces minérales y compris évacuation. (2,25 m3 par arbre)	47	m3	60	2 820,00
Fourniture de terre végétale	47	m3	50	2 350,00
Fourniture des végétaux Tilia platyphyllos 12/14	21	u	260	5 460,00
Plantation et tuteurage d'arbres	21	u	100	2 100,00
Fourniture et mise en place des lignes de pavés	85	ml	120	10 200,00
Fourniture et mise en place du revêtement minéral	470	m2	250	117 500,00
Fourniture de deux bornes	2	u	1600	3 200,00
Entourage des arbres en pavés	140	ml	120	16 800,00
MONTANT TOTAL H. T.				169 550,00
T.V.A. 18,60%				31 536,30
MONTANT TOTAL T.T.C.				201 086,30



En positionnant les plantations aux extrémités de la place, on crée un endroit clos privilégié. Chaque passage piéton est souligné par des arbres (élément vertical) et un revêtement minéral (élément horizontal).



Images de références montrant différentes associations : Pavés, briques, dalles...

LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

PREMIERE PROPOSITION



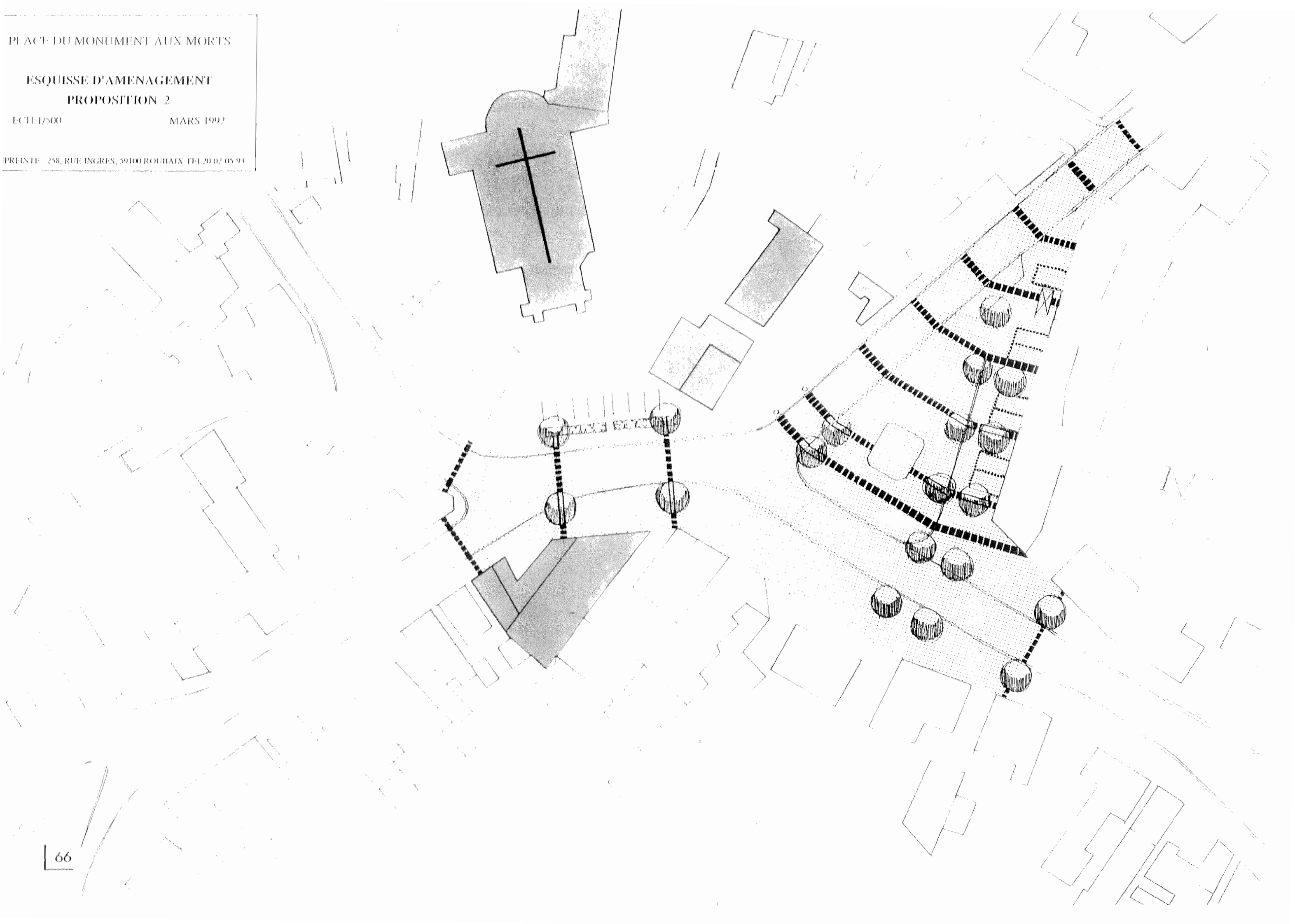
Vue générale de la place du monument aux morts avec conservation du revêtement initial.

PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

ESQUISSE D'AMENAGEMENT
PROPOSITION 2

ECH. 1/500 MARS 1992

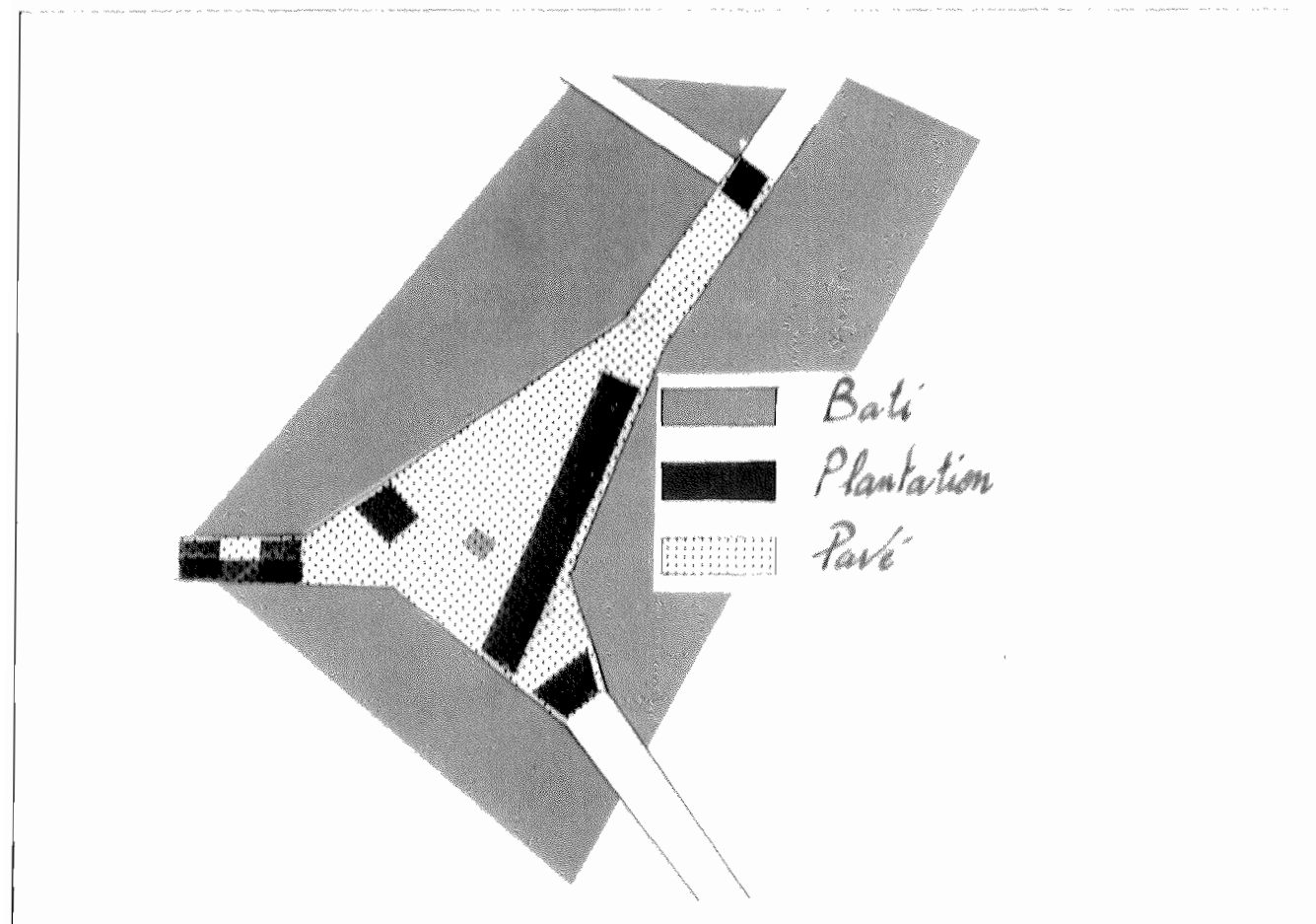
PRENTE 258, RUE INGRES, 59100 ROUBAIX TEL. 20.02.05.93



PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

DEVIS ESTIMATIF

DEUXIEME PROPOSITION



Le principe d'aménagement de la proposition I est conservé. Un unique revêtement minéral (pavés) est posé sur le sol et permet d'intensifier la notion d'ensemble. Les passages piétons sont encadrés de végétation et un motif au sol permet de les distinguer.

Place du monument aux morts : 2

Décaissement sous surfaces minérales y compris évacuation. (2,25 m3 par arbre)

Fourniture de terre végétale

Fourniture des végétaux
Tilia platyphyllos 12/14

Plantation et tuteurage d'arbres

Fourniture et mise en place des lignes de pavés

Fourniture et mise en place du revêtement minéral

Fourniture de deux bornes

Entourage des arbres en pavés

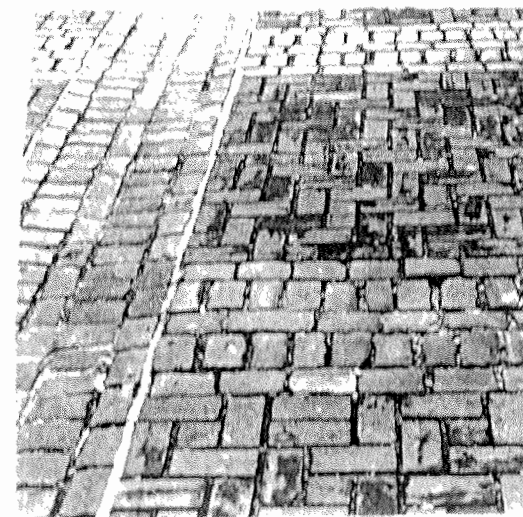
Stationnement voitures : fourniture et mise en place du linéaire pavés

MONTANT TOTAL, H. T.

T.V.A. 18,60%

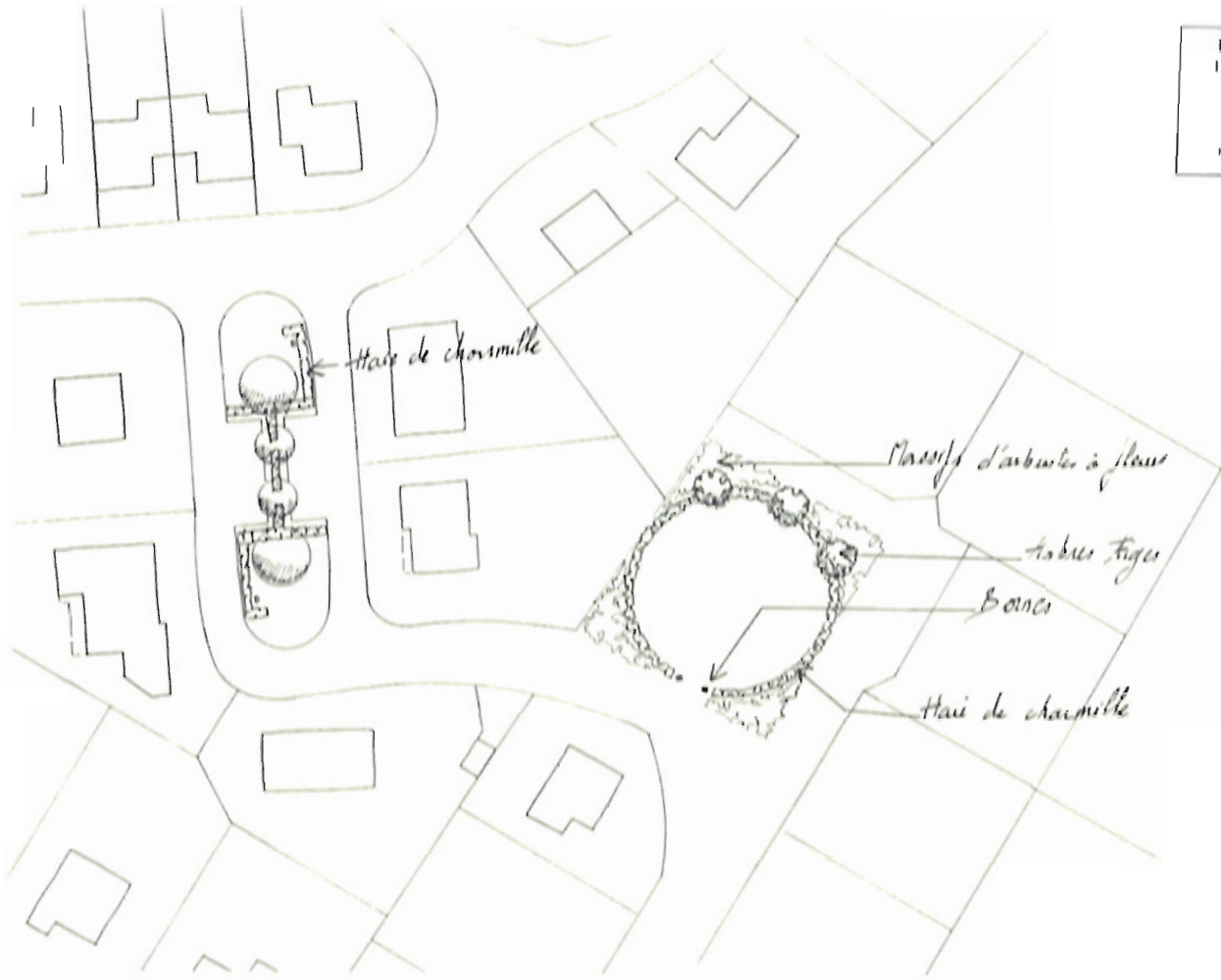
MONTANT TOTAL, T.T.C.

	Q	U	PUHT	PHIT
Décaissement sous surfaces minérales y compris évacuation. (2,25 m3 par arbre)	43	m3	60	2 580,00
Fourniture de terre végétale	43	m3	50	2 150,00
Fourniture des végétaux Tilia platyphyllos 12/14	19	u	260	4 940,00
Plantation et tuteurage d'arbres	19	u	100	1 900,00
Fourniture et mise en place des lignes de pavés	310	ml	120	37 200,00
Fourniture et mise en place du revêtement minéral	3500	m2	300	1 050 000,00
Fourniture de deux bornes	2	u	1600	3 200,00
Entourage des arbres en pavés	140	ml	120	16 800,00
Stationnement voitures : fourniture et mise en place du linéaire pavés	92	ml	120	11 040,00
MONTANT TOTAL, H. T.				1 129 810,00
T.V.A. 18,60%				210 144,66
MONTANT TOTAL, T.T.C.				1 339 954,66



Images de références montrant différents types d'assemblage de matériaux minéraux.

LE PARKING ET LE SQUARE DU LOTISSEMENT BRIGITTE



LE PARKING ET LE SQUARE
DU LOTISSEMENT BRIGITTE
Echelle : 1/500 Mars 1992
EMPREINTE, Bureau de Paysages, 258 rue Ingres
59100 ROUBAIX - Tél. 30.02.05.93



Vue de l'aménagement du square

Plan du parking et du lotissement.
Il s'agit de créer un évènement, d'ajouter des éléments afin d'obtenir un centre d'intérêt à l'ensemble. Les haies de charmille permettent de structurer l'ensemble et de définir un espace clos privilégié.



Vue de l'aménagement du parking

ETAT DES LIEUX

L'impasse A Larvin est l'accès principal menant à l'école. Elle dessert également les différentes habitations. Les voitures peuvent y circuler dans sa première partie, jusqu'aux abords des garages. La place en schiste près de l'église sert de parking.



Place en schiste de l'impasse A. Larvin

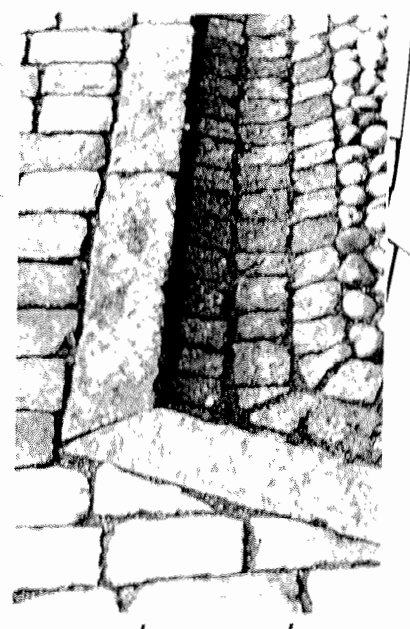
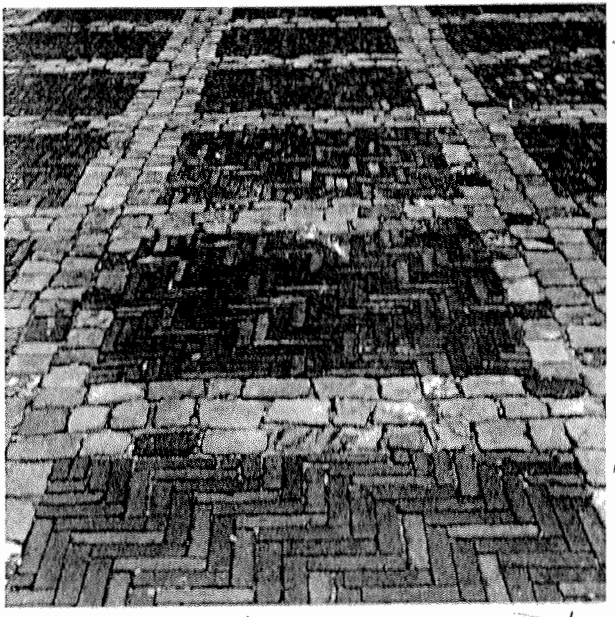
L'IMPASSE A. LARVIN

PREMIERE PROPOSITION

Echelle : 1/500

Mars 1992

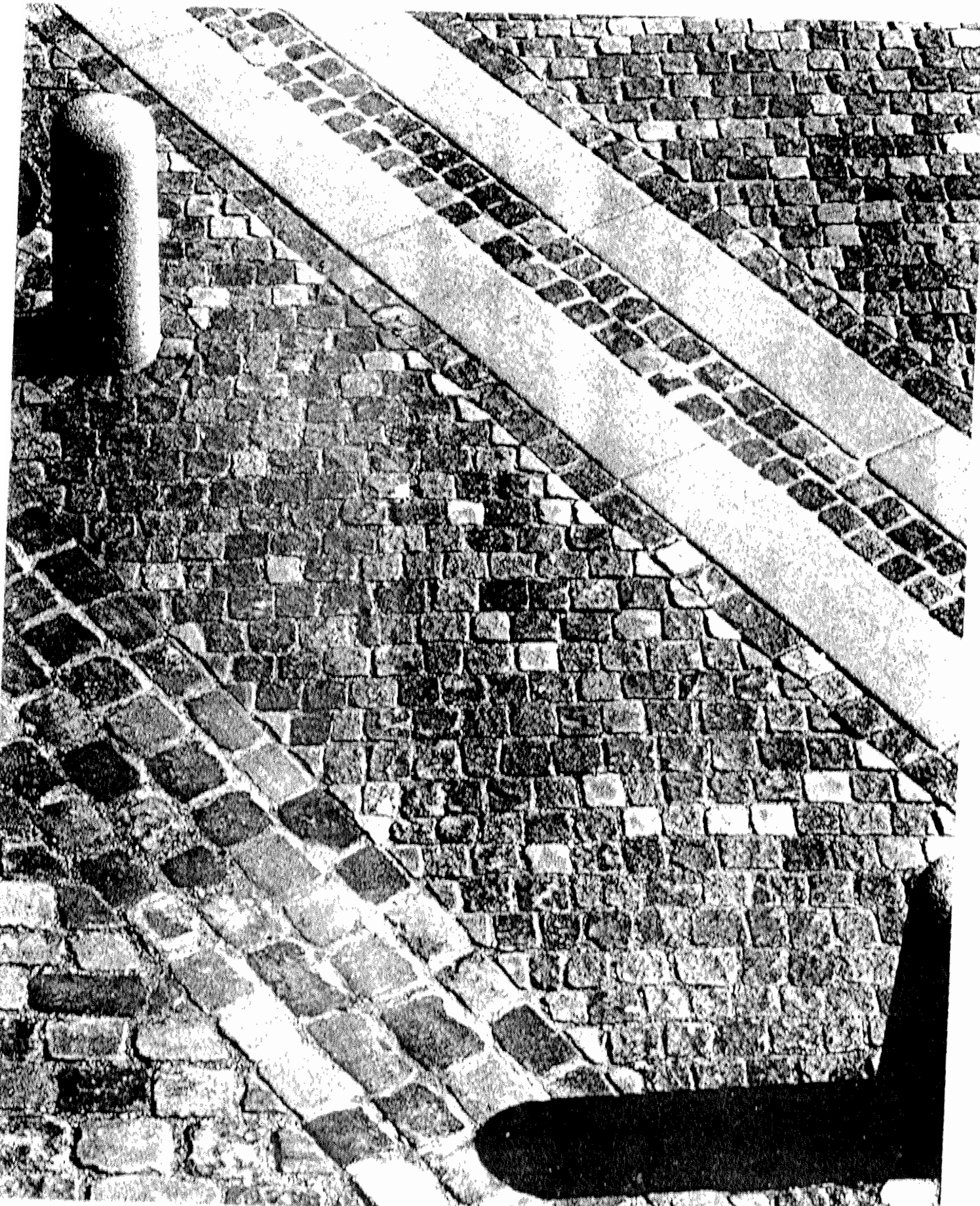
EMPREINTE, Bureau de Paysages, 258 rue Ingres
59100 ROUBAIX Tel : 20 02 05 93



L'IMPASSE A. LARVIN

PREMIERE PROPOSITION

DEVIS ESTIMATIF



L'impasse A. Larvin Devis n° 1

Décaissement des fosses de plantation (2,25 m³ par arbre) y compris évacuation

Fourniture de terre végétale

Fourniture des végétaux
Tilia platyphyllos 12/14

Plantation et tuteurage

Fourniture et pose des lignes de pavés

Entourage des arbres

MONTANT TOTAL H. T.

T.V.A. 18,60%

MONTANT TOTAL T.T.C.

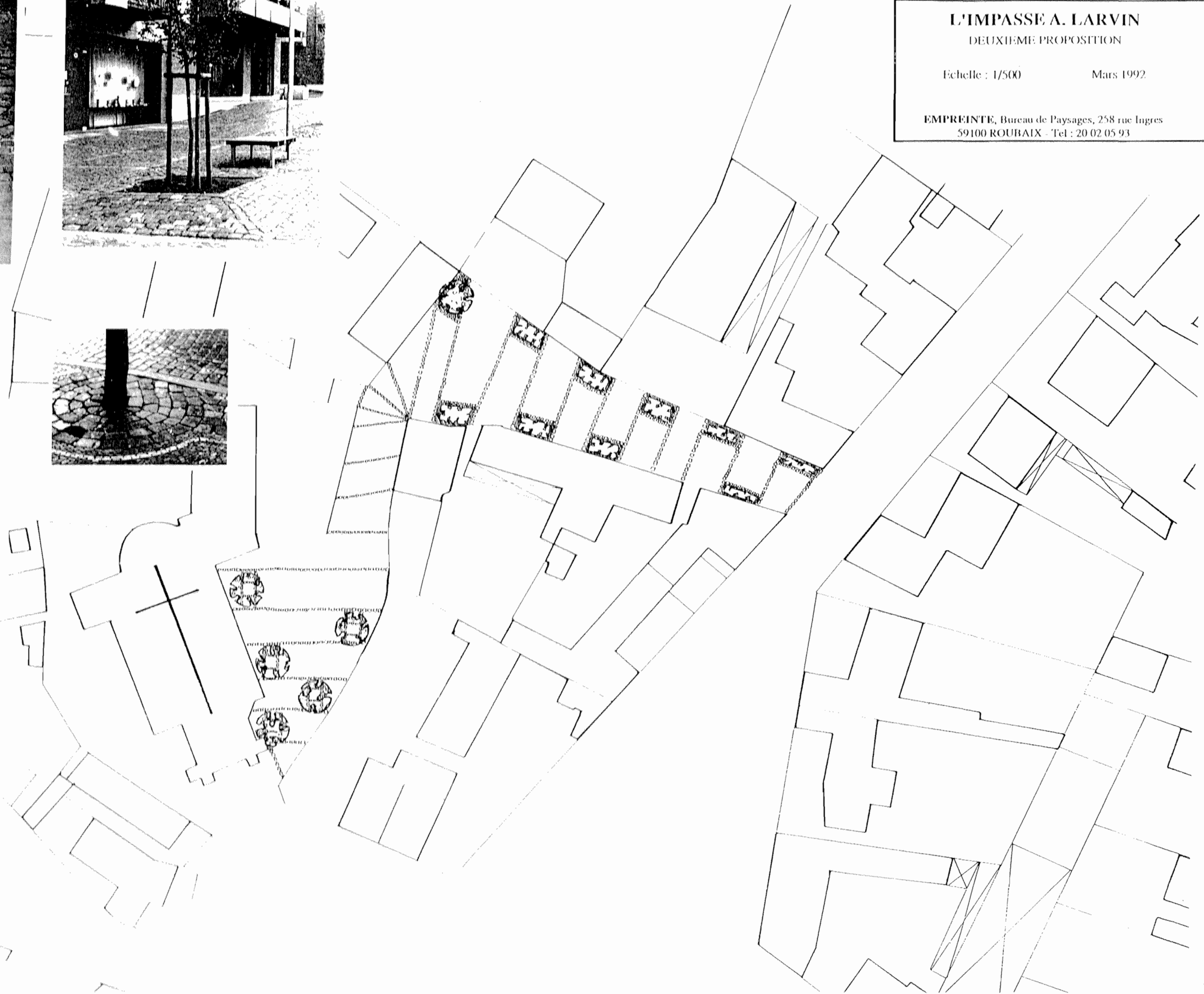
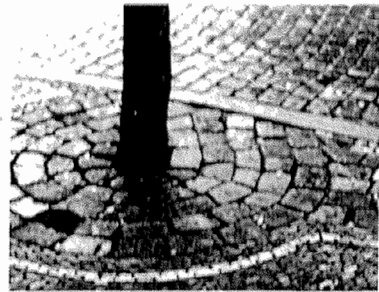
	Q	U	PUHT	PTHT
Décaissement des fosses de plantation (2,25 m ³ par arbre) y compris évacuation	18	m ³	60	1 080,00
Fourniture de terre végétale	18	m ³	50	900,00
Fourniture des végétaux Tilia platyphyllos 12/14	8	u	260	2 080,00
Plantation et tuteurage	8	u	100	800,00
Fourniture et pose des lignes de pavés	300	ml	120	36 000,00
Entourage des arbres	110	ml	120	13 200,00
MONTANT TOTAL H. T.				54 060,00
T.V.A. 18,60%				10 055,16
MONTANT TOTAL T.T.C.				64 115,16

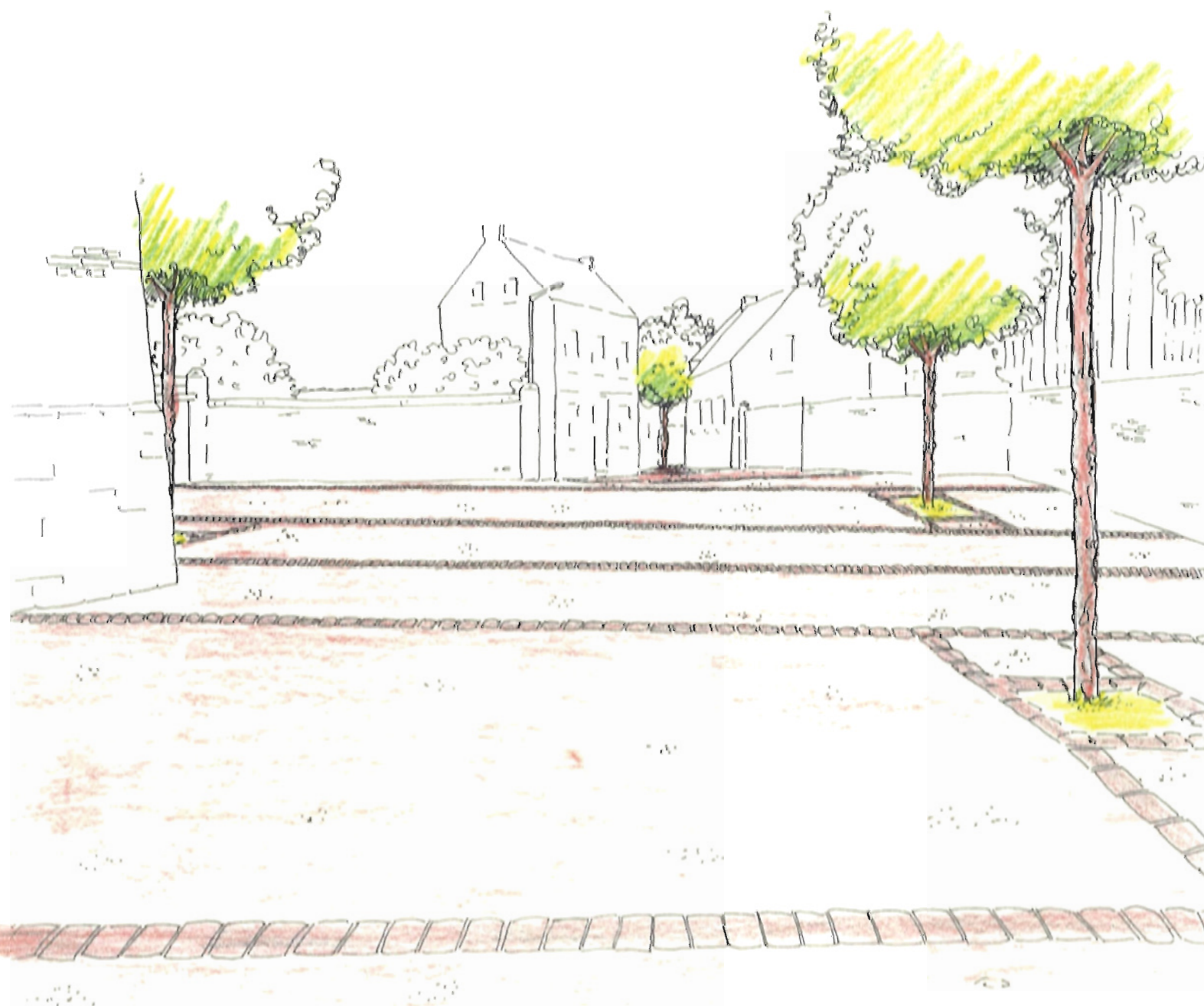
L'IMPASSE A. LARVIN
DEUXIEME PROPOSITION

Echelle : 1/500

Mars 1992

EMPREINTE, Bureau de Paysages, 258 rue Ingres
59100 ROUBAIX - Tel : 20 02 05 93





L'impasse A. Larvin Devis n° 2

Décassement des fosses de plantation (2,25 m³ par arbre et 30 cm pour les arbustes) y compris évacuation

Fourniture de terre végétale

Fourniture des végétaux
Tilia platyphyllos 12/14
Arbustes à fleurs (3 u/ml)

Plantation et tuteurage

Fourniture et pose des lignes de pavés

Entourage des arbres

MONTANT TOTAL H. T.

T.V.A. 18,60%

MONTANT TOTAL T.T.C.

	Q	U	PUITT	PTHT
Décassement des fosses de plantation (2,25 m ³ par arbre et 30 cm pour les arbustes) y compris évacuation	30	m ³	60	1 800,00
Fourniture de terre végétale	30	m ³	50	1 500,00
Fourniture des végétaux Tilia platyphyllos 12/14	6	u	260	1 560,00
Arbustes à fleurs (3 u/ml)	140	u	30	4 200,00
Plantation et tuteurage	146	u	100	14 600,00
Fourniture et pose des lignes de pavés	400	ml	120	48 000,00
Entourage des arbres	35	ml	120	4 200,00
MONTANT TOTAL H. T.				75 860,00
T.V.A. 18,60%				14 109,96
MONTANT TOTAL T.T.C.				89 969,96

Vue générale de l'aménagement de la place en shiste